KPMG S.A.
7 bd Albert Einstein
BP 41125
44311 Nantes Cedex 3
France

Téléphone : +33 (0)2 28 24 10 03
Télécopie : +33 (0)2 28 24 10 13
Site internet : www.kpmg.fr

ADEI Accompagner Développer Eduquer insérer

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021
ADEI Accompagner Développer Eduquer insérer
8 Boulevard du Commandant Charcot 17443 AYTRE
Ce rapport contient 55 pages
Référence : DG-222-56

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

KPMG S.A.
7 bd Albert Einstein
BP 41125
44311 Nantes Cedex 3
France

Téléphone : +33 (0)2 28 24 10 03
Télécopie : +33 (0)2 28 24 10 13
Site internet : www.kpmg.fr

ADEI Accompagner Développer Eduquer insérer

Siège social : 8 Boulevard du Commandant Charcot 17443 AYTRE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'Assemblée générale de l'association ADEI Accompagner Développer Eduquer Insérer,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ADEI Accompagner Développer Éduquer Insérer relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importante auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concernent les dotations, les produits de tarification et les fonds propres.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.
Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent

provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nantes, le 15 juin 2022
KPMG S.A.



Signature numérique de Dominique Grignon

Dominique Grignon
Associé

BILAN ACTIF - Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	Net à fin 12/2021	Net à fin 12/2020	Ecart
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement					
Frais de développement					
Concessions, brevets et droits similaires	242 717	235 586	7 131	8 765	-1 634
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances, acomptes sur immo. incorporelles					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains	3 332 183	226 044	3 106 139	3 026 706	79 433
Constructions	37 507 029	17 196 515	20 310 514	16 431 897	3 878 617
Installations techniques, matériel, outillage	6 437 345	5 562 591	874 755	941 282	-66 527
Autres immobilisations corporelles	7 151 522	6 383 548	767 974	822 462	-54 488
Immobilisations en cours	79 781		79 781	2 446 399	-2 366 618
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Participations par mise en équivalence					
Autres participations	2 393 294		2 393 294	2 393 294	
Créances rattachées à des participations	1 314 749		1 314 749	1 314 896	-147
Autres titres immobilisés	1 501 464		1 501 464	1 501 464	
Prêts					
Autres immobilisations financières	59 579		59 579	60 023	-444
ACTIF IMMOBILISE	60 019 663	29 604 283	30 415 380	28 947 188	1 468 192
STOCKS ET EN-COURS					
Matières premières, approvisionnements	70 400		70 400	51 904	18 495
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis	15 407		15 407	134	15 273
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes	53 539		53 539	60 409	-6 870
CREANCES					
Créances Clients et Comptes Rattachés	1 667 553	42 095	1 625 458	3 906 918	-2 281 460
Autres créances	1 004 291	10 441	993 850	1 658 343	-664 493
Capital Souscrit et Appelé, non versé					
DIVERS					
Valeurs mobilières de placement	2 887 776		2 887 776	2 887 776	
(dont actions propres :)					
Disponibilités	25 926 072		25 926 072	24 937 539	988 534
COMPTES DE REGULARISATION					
Charges constatées d'avance	251 442		251 442	335 173	-83 731
ACTIF CIRCULANT	31 876 480	52 536	31 823 944	33 838 195	-2 014 252
Frais d'émission d'emprunts à étaler					
Primes de remboursement des obligations					
Ecart de conversion Actif					
TOTAL GENERAL	91 896 143	29 656 819	62 239 324	62 785 383	-546 060

ADEI - ETATS FINANCIERS - PASSIF
Dossier : 00 - ADEI - Périodes de : 01/2021 à 12/2021

BILAN PASSIF - Rubriques	A Fin 12/2021	A Fin 12/2020	Ecart
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 937 481	1 937 481	
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Ecarts de réévaluation			
Fonds propres pouvant être repris et droits des propriétaires (commodat)			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées	14 365 144	13 225 354	1 139 790
(Dont 13 877 347€ sous contrôle des financeurs)			
Autres réserves sous contrôle financeurs	-1 567 601	-1 764 337	196 735
Report à nouveau	2 284 210	1 775 940	508 270
(Dont - 32 095 € sous contrôle financeurs)			
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	962 439	1 844 795	-882 356
Dont 515 223 € sous Contrôle Financeurs			
Subventions d'investissement	643 032	558 139	84 893
Provisions réglementées	2 172 862	2 137 862	35 020
FONDS PROPRES	**20 797 586**	**19 715 234**	**1 082 352**
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés	17 409 370	17 209 416	199 954
FONDS REPORTES ET DEDIES	**17 409 370**	**17 209 416**	**199 954**
Provisions pour risques	95 117	101 826	-6 709
Provisions pour charges	6 591 365	6 682 746	-91 381
PROVISIONS	**6 686 482**	**6 784 571**	**-98 089**
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	7 889 492	8 961 374	-1 071 882
Emprunts et dettes financières divers	1 900	1 200	700
(Dont emprunts participatifs)			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	313 861	484 358	-170 497
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 445 540	1 738 440	-292 900
Dettes fiscales et sociales	5 761 860	6 312 281	-550 421
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	241 710	276 554	-34 844
Autres dettes	531 997	496 225	35 772
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance	1 159 526	805 732	353 794
DETTES	**17 345 885**	**19 076 162**	**-1 730 277**
Ecarts de conversion Passif			
TOTAL GENERAL	**62 239 324**	**62 785 383**	**-546 060**

ADEI - COMPTE DE RESULTAT
Dossier : 00 - ADEI - Périodes de : 01/2021 à 12/2021

Rubriques	A Fin 12/2021	A Fin 12/2020	ECART
Cotisations	1 470	1 390	80
Ventes de biens et de services	**2 848 883**	**2 947 907**	**-99 024**
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens	2 624 395	2 110 056	514 339
Production vendue de services	206 195	814 433	-608 238
Production stockée	15 273	-169	15 442
Production immobilisée	3 019	23 587	-20 567
Produits de tiers financeurs	**51 816 344**	**50 687 881**	**1 128 464**
Concours publics et Subventions d'exploitation	51 816 344	50 687 881	1 128 464
Ressources liées à la générosité du public	**51 816 344**	**50 687 881**	**1 128 464**
Dons manuels	7 721	2 530	5 192
Rep. s/ dépréciations, provisions et amort.	594 759	381 052	213 707
Transferts de charges	150 600	251 444	-100 844
Utilisations des fonds dédiés	1 452 959	1 400 250	52 709
Autres produits	146 312	158 386	-12 074
PRODUITS D'EXPLOITATION	**57 019 049**	**55 830 840**	**1 188 209**
Achats marchandises (Dont droits douane)			
Variation de stock (marchandises)			
Achats stockés mat. premières & autres approv. (& droits douane)	963 875	885 062	78 813
Variation de stock (mat. premières et approv.)	-18 495	27 683	-46 178
Aures achats et charges externes	13 806 594	11 778 055	2 028 539
Sous-total Autres achats et charges externes (60-61-62)	**14 751 973**	**12 690 800**	**2 061 173**
Impôts, taxes et versements assimilés	2 810 778	2 725 603	85 176
Salaires et traitements	25 003 814	24 685 505	318 308
Charges sociales	9 155 136	8 974 849	180 287
DOTATIONS D'EXPLOITATION			
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	2 199 074	2 048 584	150 491
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	14 547	1 128	13 420
Dotations aux provisions	494 037	798 123	-304 086
Reports en fonds dédiés	1 652 913	1 725 222	-72 308
Autres charges	244 384	203 424	40 960
CHARGES D'EXPLOITATION	**56 326 656**	**53 853 236**	**2 473 420**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**692 392**	**1 977 603**	**-1 285 211**
OPERATIONS EN COMMUN			
Bénéfice attribué ou perte transférée			
Perte supportée ou bénéfice transféré			
PRODUITS FINANCIERS			
Produits financiers de participations	215 334	15 481	199 853
Produits des aut. val. mob. & créances de l'actif immob.			
Autres intérêts et produits assimilés	106 568	95 683	10 886
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets s/ cessions de val. mob. de placement			
PRODUITS FINANCIERS	**321 902**	**111 163**	**210 739**
Dot. financ. aux amort., dépréciations & provisions			
Intérêts et charges assimilées	113 247	126 828	-13 581
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			

ADEI - COMPTE DE RESULTAT
Dossier : 00 - ADEI - Périodes de : 01/2021 à 12/2021

Rubriques	A Fin 12/2021	A Fin 12/2020	ECART
CHARGES FINANCIERES	113 247	126 828	-13 581
RESULTAT FINANCIER	**208 655**	**-15 665**	**224 320**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**901 047**	**1 961 939**	**-1 060 891**
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	33 140	27 307	5 833
Produits exceptionnels sur opérations en capital	189 674	93 268	96 406
Rep. s/ dépréciations & provisions, transferts charges	76 314	120 928	-44 614
PRODUITS EXCEPTIONNELS	299 128	241 504	57 624
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 578	9 893	-8 314
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	83 954	211 503	-127 550
Dot. exceptionnelles aux amort., dépréciations & provisions	107 334	122 898	-15 564
CHARGES EXCEPTIONNELLES	192 866	344 294	-151 428
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**106 262**	**-102 790**	**209 052**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			
Impôts sur les bénéfices	44 871	14 353	30 517
TOTAL DES PRODUITS	57 640 078	56 183 506	1 456 572
TOTAL DES CHARGES	56 677 639	54 338 711	2 338 928
BENEFICE OU PERTE	**962 439**	**1 844 795**	**-882 356**
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Prestations en nature	1 499 613	1 396 682	102 931
TOTAL	1 499 613	1 396 682	102 931
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Mise à disposition des biens et services	217 916	217 195	721
Mise à disposition de personnel	1 281 697	1 179 487	102 210
TOTAL	1 499 613	1 396 682	102 931

TRANSFERTS DE CHARGES

Nature des transferts	Montant	Imputation au compte
Achats	3 434	60
Services extérieurs	91 967	61
Autres services extérieurs	12 784	62
Impôts et taxes assimilés	24 648	63
Frais de personnel	17 389	64
Charges diverses	278	65
Charges exceptionnelles	100	67
TOTAL	150 600	

CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
Achats	3 466	60
Services extérieurs	3 909	61
Autres services extérieurs	11 977	62
Impôts et taxes assimilés	(9 155)	63
Charges de personnel	(665)	64
Remboursement sur rémunérations	(1 114)	6419
Remboursement sur charges	(285)	6459
Autres charges de gestion courante	527	65
Charges exceptionnelles	6 525	67
TOTAL	**15 185**	

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
Ventes Prestations de services	4	70
Produits de tarification		73
Subvention d exploitation	259	74
Autres produits de gestion courante	663	75
Produits financiers		76
Produits exceptionnels	28 182	77
Transferts de charges	4 723	79
TOTAL	**33 831**	

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 578	671
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	22 304	675
Autres charges exceptionnelles	61 649	678
Charges exceptionnelles : Dotations aux amortissements et aux provisions	107 334	687
TOTAL	**192 866**	

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
Produits exceptionnels s/opérations de gestion	33 140	771
Produits des cessions d'éléments d'actif	101 262	775
Quote part subvention d'investissement virée au compte de résultat	77 511	777
Autres produits excpetionnels	10 901	778
Reprises s/provisions	76 314	787
TOTAL	**299 128**	

ANNEXE

NOTE LIMINAIRE DE PRESENTATION DES DOCUMENTS COMPTABLES DE SYNTHESE

Aux fins d'une exacte information de ceux qui sont appelés à prendre connaissance des documents comptables de synthèse établis au 31 Décembre 2021, il convient de préciser les points suivants :

I. STRUCTURES COMPTABILISÉES AU 31 DECEMBRE 2021 :

Les comptes de l'Association regroupent les établissements suivants :

Voir tableau ci-après.

CPOM	Structure	Etablissement	Lieu géographique	Activité/Fonctionnement	Typologie des personnes accompagnées	Autorisation Places	Financement	Directeur	Nbr ETP au 31.12.21	Date autorisation	Durée autorisation
CPOM CD 2021-2025	Foyer d'Hébergement Autisme	La Vigerie	Saint Savinien	Hébergement complet internat	Déficiences intellectuelles	8	Prix de journée	Mr ETIENNE	6.13	03/01/2017	15 ans
	Foyer d'Hébergement			Hébergement complet internat	Déficiences intellectuelles	25			12.7		
	FOAH Autisme			Hébergement complet internat	Autistes	15			11.68		
	SAVS			Accueil de jour		5					
			Saint Savinien/Loulay/ Périgny/Jonzac	Prestations en milieu ordinaire	Tous types de déficiences personnes handicapées	68 (dont 10 non adossées au SDAVS)	Dotation globale	Mme GIBAULT	8.58		
	Foyer d'Hébergement	Marlonges	Chambon	Hébergement permanent	Déficiences intellectuelles	22	Prix de journée	Mr GIRARD	11.49	03/01/2017	15 ans
	Foyer Occupationnel et d'Hébergement			Hébergement complet internant	Toutes déficiences personnes handicapées	20 permanent + 1 temporaire			16.24		
	Foyer d'Hébergement	Loulay	Loulay	Hébergement complet internat	Déficiences intellectuelles	12	Prix de journée	Mr ETIENNE	5.22	03/01/2017	15 ans
	Foyer Occupationnel et d'Hébergement et de jour					16 + 2 (accueil de jour)			12.88		
	Foyer d'Hebergement	Saint Germain de Lusignan	Saint Germain de Lusignan	Hébergement complet internat	Déficiences intellectuelles	20	Dotation globalisées	Mme NERAULT-ROSE	11.25	03/01/2017	15 ans
	Foyer Occupationnel et d'Hébergement et de jour	Saint Genis de Saintonge	Saint Genis de Saintonge	Hébergement complet internat	Toutes déficiences personnes handicapées	48 + 1 temporaire	Prix de journée		39.87	03/01/2017	15 ans
				Accueil de jour		6					
	Foyer Occupationnel et d'Hébergement	Les Tournesols	Soubise	Hébergement complet internat	Déficiences intellectuelles	32 lits (permanents) + 1 lit (temporaire) + 8 places (accueil de jour)	Prix de journée	Mr GIRARD	20.49	03/01/2017	15 ans
	FAM Hébergement			Internat	Adultes handicapés déficients mentaux présentant des troubles d'ordre psychiatrique	8			6	10/11/2016	
	MRS				Adultes handicapés âgés de plus de 60 ans	4.56			4.66	03/01/2017	
	Service d'Accueil pour adultes handicapés	SAFPH	Saint Georges des Coteaux	A compétence sur tout le Département	Accueillants familiaux Accompagnement de personnes adultes handicapées	75 150	Dotation globale	Mme GIBAULT	6.07	03/01/2017	15 ans
CPOM ACTIVITE INSERTION DE L'ENFANCE 2019-2023	MECS	IEP JEAN EUDES	Aytré	Internat mixte de 13 à 21 ans	Confie à l'ASE ou par autorité judiciaire dans le cadre de l'assistance éducative	15	Dotation globale	Mr BAILLY-LARTIGUE	32.36	03/01/2017	15 ans
				Service APMN de 17 ans à 21 ans		18					
				Service PEAD de 13 à 18 ans		5 + 1 lit de repli + 5 en suractivité					
	PFS Enfants			PFSE de 0 à 21 ans	Confié par les services de l'ASE	65 + 10 en suractivité			13.75	01/09/2017	
	Prevention			Prévention de la délinquance, médiation et cohésion sociale	Mineurs et jeunes majeurs en difficultés sociales				9.2		
				AIR		60					
				AED sur le secteur de l'agglomération de La Rochelle		60			13.37		
				AED sur le territoire de la délégation territoriale de la Saintonge (Saintes/St Jean d'Angély)		60					
CPOM ARS GLOBAL 2019-2023	IME	La Vigerie	Saint Savinien	Hébergement complet internat	Déficiences intellectuelles	32	Dotation forfait ou prix de journée globalisés	Mr SARLANDE	38.38	03/01/2017	15 ans
				Accueil de jour		13					
				Hébergement complet internat	Troubles du spectre de l'autisme	6					
				Accueil de jour		8					
				Accueil temporaire avec hébergement		1					
		Océan	Aytré/Les Boucholeurs/ Rochefort/Tasdon	Accueil de jour	Déficiences intellectuelles	47	Dotation forfait ou prix de journée globalisés	Mr SEYLER	88.91	03/01/2017	15 ans
					Troubles du spectre de l'autisme	8					
				Hébergement complet internat	Déficiences intellectuelles	30					
				Accueil de jour		40					
				Accueil de jour		12					
				Hébergement complet internat		12					
		Haute Saintonge	Mirambeau	Internat de semaine	Déficiences intellectuelles	60	Dotation globale	Mr CHATEAU	44.23	03/01/2017	15 ans
				Semi-internat							
			Saint Genis de Saintonge	Internant de semaine							
		Les Coteaux	Saint Georges des Coteaux	Accueil de jour	Déficiences intellectuelles	15	Dotation forfait ou prix de journée globalisés	Mr SARLANDE	59.83	03/01/2017	15 ans
					Troubles du spectre de l'autisme	2					
				Hébergement complet internat	Déficiences intellectuelles	30					
					Troubles du spectre de l'autisme	4					
			UEMA - Saintes	Accueil de jour	Troubles du spectre de l'autisme	7					
			UV 1 - Saintes	Hébergement complet internat	Déficiences intellectuelles	2					
			UV 2 - Saintes	Hébergement complet internat	Déficiences intellectuelles	2					
			Pierre Loti - Saintes	Accueil de jour	Déficiences intellectuelles	19					
					Troubles du spectre de l'autisme	8					
		Jonzac	Jonzac	Accueil de jour	Déficiences intellectuelles	32	Dotation forfait ou prix de journée globalisés	Mr CHATEAU	52.36	03/01/2017	15 ans
				Placement Famille Accueil		4					
			Residence Philippe	Hébergement complet internat		24					
			Puits Neuf	Hébergement complet internat		10					
				Hébergement complet internat		8					
	SESSAD Départemental	La Vigerie	Saint Savinien	Prestations en milieu ordinaire	Déficiences intellectuelles	19	Dotation forfait ou prix de journée globalisés	Mme GALY	4.38	03/01/2017	15 ans
		Océan	Aytré	Prestations en milieu ordinaire	Déficiences intellectuelles	43	Dotation forfait ou prix de journée globalisés		16.39	03/01/2017	15 ans
					Troubles du spectre de l'autisme	32					
			Rochefort			2					
					Déficiences intellectuelles	Capacité globalisée au niveau du site principal					
					Troubles du spectre de l'autisme						
		Jonzac	Jonzac	Prestations en milieu ordinaire	Déficiences intellectuelles	32	Dotation forfait ou prix de journée globalisés		10.76	15/05/2011	15 ans
					Troubles du spectre de l'autisme	11					
			Montendre		Déficiences intellectuelles	Capacité globalisée sur l'établissement principal					
					Troubles du spectre de l'autisme						
		Les Coteaux	Saint Georges des Coteaux	Prestations en milieu ordinaire	Déficiences intellectuelles	34	Dotation forfait ou prix de journée globalisés		12.3	03/01/2017	15 ans
					Troubles du spectre de l'autisme	18					
					Troubles du spectre de l'autisme	2					
	ESAT	La Vigerie	Saint Savinien	Semi-internat	Déficiences intellectuelles	92	Dotation globale	Mr DORDINI	27.11	03/01/2017	15 ans
					Autistes	9					
		Saint Germain de Lusignan	Saint Germain de Lusignan	Accueil de jour	Déficiences intellectuelles	50	Dotation globale		19.53	03/01/2017	15 ans
					Handicap psychique	15					
					Déficiences intellectuelles	5					
		Loulay	Loulay	Semi-internat	Déficiences intellectuelles	48	Dotation globale		11.72	03/01/2017	15 ans
		Marlonges	Périgny	Semi-internat	Déficiences intellectuelles	90	Dotation globale		18.4	03/01/2017	15 ans
	CMPP	CMPP Départemental	La Rochelle/Marans/Surgères/ Rochefort/Marennes/Saintes/ Saint Genis de Saintonge	Accueil de Jour et Accompagnement en Milieu Ordinaire (A.J.A.M.O)	Difficultés psychologiques avec troubles du comportement	1403 (file active)	Dotation forfait ou prix de journée globalisés	Mme BARILLET	56.61		

CPOM	Structure	Etablissement	Lieu géographique	Activité/Fonctionnement	Typologie des personnes accompagnées	Autorisation Places	Financement	Directeur	Nbr ETP au 01.10.21	Date autorisation	Durée autorisation
CPOM FAM Les Tournesols 2021-2025	FAM Forfait Soins	Les Tournesols	Soubise	Internat	Adultes handicapés déficients mentaux présentant des troubles d'ordre psychiatrique	8	Prix de journée	Mr GIRARD	4.9	10/11/2006	15 ans
HORS CPOM	DPF	ADPP	Aytré/Rochefort/Saint Georges des Coteaux	Gestions des tutelles aux prestations sociales familiales	Majeurs protégés	1939 mesures au 31122021	Dotation global	Mme HALBOUT	3.25	Avenant n°2 21/12/2020	Prorogation sur l'exercice 2021
	MJPM			Gestions des tutelles et curatelles et sauvegardes					87.81		
	Siège Social	SIEGE	Aytré					Mme LEVEQUE	42.1	Avenant n°2 21/12/2020	31/12/2021
	PCPE	IME Les Coteaux	Saint Georges des Coteaux	Dispositif qui permet d'apporter une réponse ajustée aux besoins les plus complexes en proposant aux personnes des plans d'interventions individualisées qui exigent la coordination d'une pluralité de profesionnels dans une visée inclusive.	Situations critiques	27 (file active)	Dotation globale	Mme GIBAULT	4.24		
		SESSAD Les Coteaux			TSA	35 (file active)					
	PCO	SESSAD Les Coteaux	Saint Georges des Coteaux	Sur description des symptomes effectués par les médecins de première ligne, la PCO assure une orientation de l'enfant en vue d'évaluations, de bilans et d'interventions précoces le plus rapidement possible	Enfants porteurs de TND âgés de 0 à 7 ans	File active 250 enfants /an	Dotation globale	Mme GALY	2.4		
	APV	SIEGE	Saint Georges des Coteaux	Aaccompagnement des familles, des aidants et/ou des personnes en situation de handicap, dans une logique inclusive.		File active		Mme GALY	2		
	GEM	Jonzac - La Porte Ouverte	Jonzac	Lieu ouvert non médicalisé visant le déclavement d'une population souffrant d'handicap psychique et d'exclusion sociale par la mise en œuvre de projets	Psychique	24 (file active)	Subvention	Mme GIBAULT	1.30		
		La Rochelle - Entraide et	La Rochelle			25 (file active)			1.20		
		Royan - Atlantique	Royan			36 (file active)			1.30		
		Saint Jean d'Angely	Saint Jean d'Angely			20 (file active)			0.70		
		TSA de Saintes	Saintes	Lieu ouvert non médicalisé visant le déclavement d'une population souffrant de troubles du spectre autistiques et d'exclusion sociale par la mise en œuvre de projets communs	TSA	11 (file active)			3.15		
		TSA de Jonzac	Jonzac			3 (file active)			2.90		
		TSA de La Rochelle	La Rochelle			0 (file active)			0.80		
	Secteur hors convention	Vie associative	Aytré				Cotisations et dons manuels				
	ADEI Formation		Aytré					Mme SALLE			

II. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE :

2.1 - VIE ASSOCIATIVE

→ Projet Associatif -

Mise en œuvre du Projet Associatif 2021-2025 et de la nouvelle organisation associative selon l'organigramme ci-après :

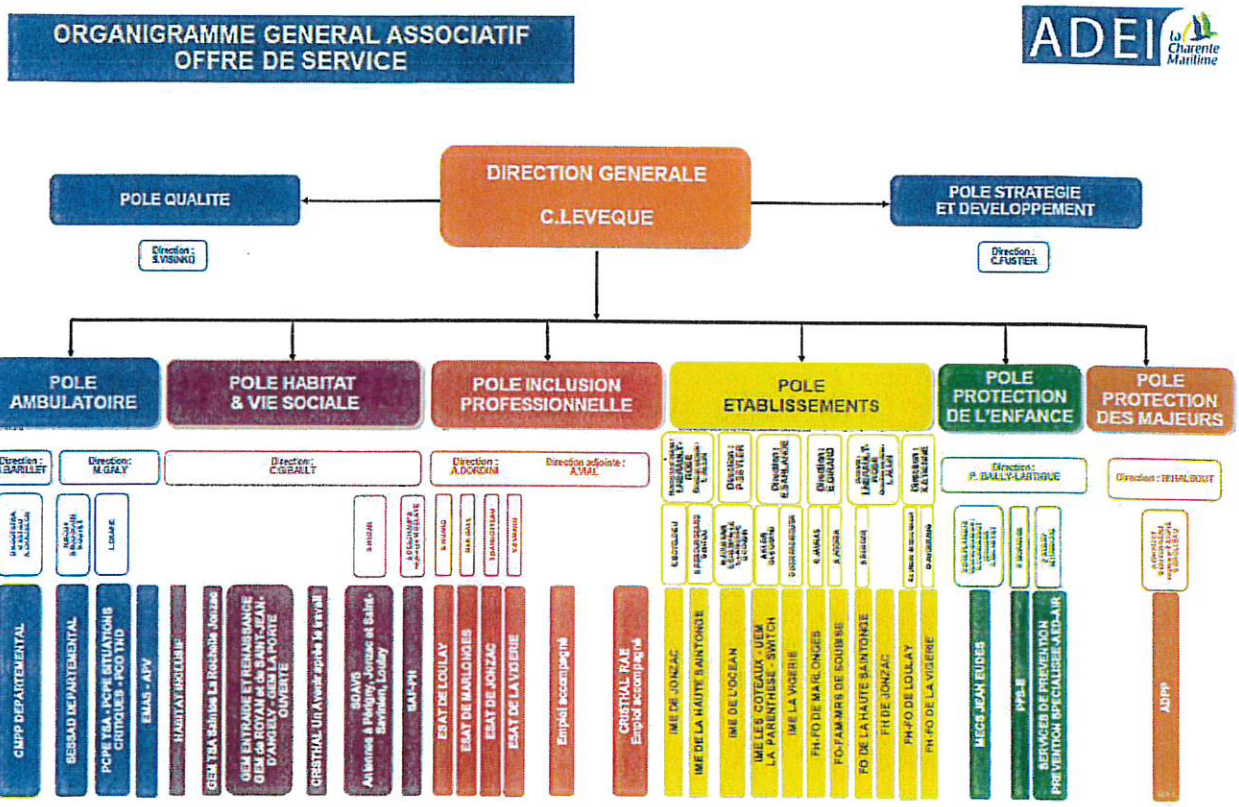

→ Renouvellement du mandat de quatre administrateurs -

Lors de l'Assemblée Générale du 22 Juin 2021, le mandat de quatre Administrateurs sortants a été renouvelé :

- Monsieur Alain DURAND
- Madame Dominique GUIZIOU
- Monsieur Paul JOLLY
- Monsieur Gérard JOUBERT

→ Election du Bureau du Conseil d'Administration -

Lors du Conseil d'Administration du 22 Juin 2021, un nouveau Bureau du Conseil d'Administration a été constitué.

Il est désormais composé comme suit :

- Monsieur Alain DURAND — en qualité de Président
- Monsieur Yves DELBANCUT — en qualité de Vice-président
- Monsieur Gérard JOUBERT — en qualité de Trésorier
- Monsieur Pascal BAILLIVET — en qualité de Trésorier Adjoint
- Madame Annick MARCHADIE — en qualité de Secrétaire
- Madame Dominique GUIZIOU — en qualité de Secrétaire Adjointe

→ Désignation des membres de Droit -

Le Conseil Départemental informe l'Association, par courrier en date du 09 Juillet 2021, de la désignation de 4 membres de droit qui siègeront au sein du Conseil d'Administration de l'Association, à savoir :

- Madame Marie-Christine BUREAU, Conseillère Départementale Déléguée,
- Monsieur Jean-Claude GODINEAU, Conseiller Départemental,
- Madame Marylise FLEURET-PAGNOUX, Conseillère Départementale
- Madame Véronique RICHEZ-LEROUGE, Conseillère Départementale.

suivie d'une modification le 27 Juillet 2021 indiquant que Monsieur Jean-Claude GODINEAU est remplacé par Madame Ghislaine GUILLEN.

2.2 - REPRESENTATIVITE

→ **PTA** (*Plateforme Territoriale d'Appui*) : Le 29/04/2021 : Ré-élection de Mme LEVEQUE et élection de Mr FUSTIER en qualité de membre de l'Association « Coordination Santé Social », avec un siège dans le collège 4 et 5 du Conseil d'Administration.

→ **CFEA** (*Collectif France pour la recherche et la promotion de l'Emploi Accompagné*) : Le 07/09/2021 : Election de Mr DORDINI en qualité de Représentant Territorial en Nouvelle Aquitaine du CFEA.

→ **DDETS :** Commission de sélection d'appel à projet social ou médico-social : l'Association est nommée pour représenter une association de la Protection Juridique des Majeurs, avec Mme LEVEQUE titulaire et Mme HALBOUT suppléante.

→ **CTS** (*Conseil Territorial de Santé de la Charente-Maritime*) : Désignation de Madame LEVEQUE en tant que représentante URIOPSS, en qualité de membre puis ré-élection de Madame LEVEQUE au Bureau du Conseil Territorial de Santé et au sein de la Commission Santé Mentale.

2.3 - PARTENARIATS

- Création d'un groupe de travail sur l'inclusion avec le MEDEF, l'Entreprise IRIS (Entreprise Adaptée) et l'Association.

- Nouveau partenariat bancaire avec le Crédit Agricole.

- Signature de la convention constitutive de la PCO TND avec les centres hospitaliers de La Rochelle, Saintonge et Jonzac et avec Autisme 17, APEDA-DYS et Epilepsie France.

- Dans le cadre de l'évolution des CMPP, signature de conventions de partenariat pour le CMPP avec l'UNAFAM, Autisme 17 et APEDA DYS 17.

- Participation des Associations Autisme 17, UNAFAM Epilepsie France et APEDA DYS 17 à la commission de réflexion associative ADEI.

- Décembre 2021 : AG constitutive du Groupement de Coopération Sanitaire de Santé Mentale de Charente-Maritime.

2.4 - RESSOURCES HUMAINES

→ **URSSAF :** un contrôle des services de l'URSSAF s'est déroulé du 29 mars au 02 juin 2021 ; le constat a été positif.

→ **Service Civique :** Renouvellement de l'agrément octroyé à l'Association au titre de l'engagement de service civique pour une durée de trois ans à compter du 30 juin 2021.

→ **Charte d'utilisation du SI :** Signature en Juin 2021 de la nouvelle charte d'utilisation du Système d'Information pour une application au 1er novembre 2021.

→ **Psychologue du travail :** La convention a été reconduite pour l'année 2021.

→ **Mouvements de personnel :**

- Départs :
16 avril 2021 : Départ retraite Mme MENARD, Directrice PCPE-PCO-SAF-GEM
31 mai 2021 : Départ retraite Mr KERGONNA, Directeur de projets CMPP Départemental
31 juillet 2021 : Départ retraite de Mme POUCHAIRET, Directrice des établissements de La Vigerie
15 septembre 2021 : Départ retraite Mr PUCHEU, Directeur ADPP

03 Janvier 2021 : Décès brutal de Monsieur Jean-Claude SIMON, Directeur de l'IME de Jonzac

- Prises de postes :
16 Avril 2021 : Mme GIBAULT - Directrice SAF-PH, Habitat Inclusif et GEM
16 Avril 2021 : Mme GALY - Directrice PCPE/PCO/APV/SESSAD
27 mai 2021 : Mme BARILLET - Directrice CMPP Départemental
21 Juin 2021 : Mr ETIENNE - Directeur Foyers Loulay et La Vigerie
1er septembre 2021 : Mr VIAL - Directeur Adjoint Pôle Inclusion Professionnelle
Septembre 2021 : Recrutement de Mr GAULARD au poste d'Acheteur ADEI/UNAPEI
16 Septembre 2021 : Mme HALBOUT Directrice Adjointe à l'ADPP est promue Directrice du service

- Mise en place d'une organisation provisoire des établissements du Sud en l'absence du Directeur de l'IME de La Haute Saintonge de novembre 2021 à avril 2022 inclus :

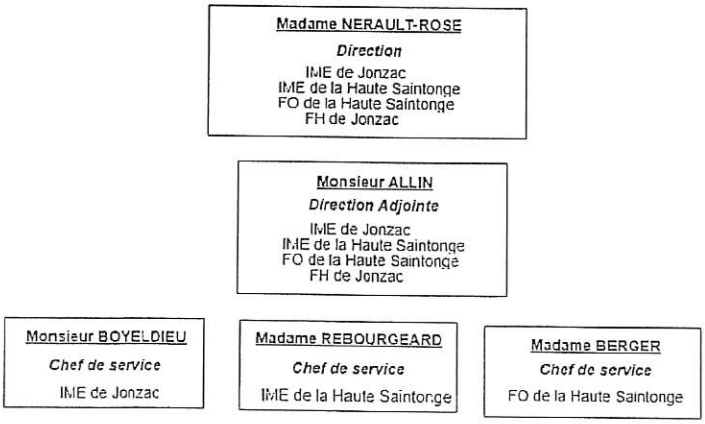

→ QVT :

- Mise en place d'un protocole « conduite à tenir en cas d'agression d'un salarié ».

- Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Associatif et de la QVT, création de groupes de travail associatif sur les thématiques suivantes :
  - Processus d'intégration des nouveaux salariés,
  - Charte associative,
  - Fiche de fonction Directeur,
  - Fiche de fonction Chef de service/Responsable de production

2.5 - DIALOGUE SOCIAL

→ **Accord CSE :** signature en octobre 2021 de l'avenant de révision à l'accord d'entreprise relatif à la mise en place du Comité Social et Economique au sein de l'Association, agréé en mars 2022.

→ **Télétravail :** Signature en décembre 2021 de l'accord relatif à la mise en place du télétravail au sein de l'Association, qui sera opérationnel dès son agrément.

→ **Prime PEPA :** Versement d'une prime PEPA en Décembre 2021

→ **SEGUR :** Grève du secteur médico-social le 07 décembre 2021 devant le Siège de l'Association, suite à l'appel à la grève nationale relative au SEGUR de la Santé.

2.6 - AGREMENTS / CAPACITE

→ **Siège Social :** Dépôt du dossier de renouvellement des frais de Siège 2021-2025.

→ **Pôle Protection de l'Enfance :**

- Modification du nom de l'IEP Jean Eudes de la manière suivante : * **Pôle Protection de l'Enfance :**
  - *MECS Jean Eudes*
  - *PFS-E*
  - *Services de Prévention (Prévention-Spécialisée / AED / AIR)*

- Création au 1er Février 2021 d'une équipe mobile de prévention spécialisée sur les secteurs de Saint-Jean d'Angély et de l'Ile d'Oléron.

- Augmentation de 5 places du PEAD sur 2021

→ **Pôle Protection des majeurs :**

- Attribution d'une subvention de la Région Nouvelle Aquitaine de 14.000 € pour la plateforme de microcrédit pour l'année 2021.

- Suite à une réponse à l'appel à manifestation d'intérêt 2021 du Ministère de la Solidarité et de la Santé pour la création de deux Points Conseil Budget (PCB) supplémentaires sur le territoire de la Charente-Maritime, afin de garantir l'accessibilité des services aux populations et de pourvoir les zones non desservies.

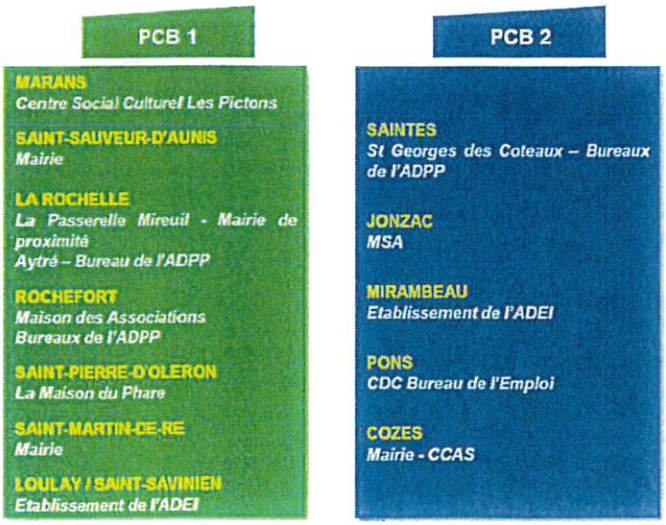

- Dossier retenu sur le territoire Sud avec attribution d'une subvention d'un montant de 15.000 € qui fera l'objet d'une convention triennale 2021-2023.
- Dossier refusé sur le territoire Nord

→ Pôle Ambulatoire :

- Création d'un 3ème poste de coordonnateur pour l'Equipe Mobile d'Appui à la Scolarisation (EMAS) avec un crédit supplémentaire de fonctionnement (partenariat TREMÄ/UNAPEI).

- Extension à compter de la rentrée scolaire de septembre 2021, de 5 places de SESSAD pour l'Océan (3 TSA + 2 DI) portant la capacité totale de l'établissement à 77 places (43 DI + 34 TSA) et 5 places de SESSAD pour les Coteaux (3 TSA + 2 DI) portant ainsi la capacité totale de l'établissement à 54 places (34 DI + 20 TSA).

→ Pôle Etablissements :

- Extension au 1er avril 2021 d'un lit d'hébergement temporaire à la capacité du FO de la Haute Saintonge (places : 49 Hébergement dont 1 Hébergement Temporaire et 6 Accueil de Jour).

- Pérennisation en 2021 du dispositif SWITCH (ouverture estivale).

→ Pôle Habitat et Vie Sociale :

- Transformation de 10 places adossées au Service Départemental d'Accompagnement à la Vie Sociale (SDAVS) en 10 places destinées à l'accompagnement de personnes (non travailleurs d'ESAT) vivant au domicile (68 places : 58 adossées au SDAVS + 10 non adossées au SDAVS).

Les GEM :

- GEM : signature des conventions de renouvellement 2022-2024 le 29 Octobre 2021 pour les GEM suivants : Entraide et Renaissance, Saint-Jean d'Angély (Tokalaporte) et Royan (Atlantique).

GEM	La Porte Ouverte	Entraide & Renaissance	Atlantique	Toka La Porte	TSA La Rochelle	TSA Saintes	TSA Jonzac
Commune	JONZAC	LA ROCHELLE	ROYAN	St JEAN D'ANGELY	LA ROCHELLE	SAINTES	JONZAC
Date création Association des membres	08/06/2019	01/03/1977	02/02/2021	30/01/2021			
Si non créée, à quelle échéance ?					31/12/2023	31/12/2022	31/12/2022
Date signature convention de financement	31/12/2019	17/04/2019	17/04/2019	23/04/2019	31/10/2020	23/04/2019	23/04/2019
Date effective d'ouverture aux personnes	19/01/2018	01/03/1977	26/08/2019	1er juin 2019	15/10/2020	01/09/2019	01/09/2019
FINANCEMENT							
Financement ARS 2021	77 348.00 €	73 554.00 €	77 348.00 €	77 348.00 €	77 348.00 €	77 348.00 €	77 348.00 €
Convention pluriannuelle de financement	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
PARRAIN							
Signature de la convention de parrainage	oui	oui	oui	oui	oui	Asso. de familles	oui
Dénomination	UNAFAM	UNAFAM	UNAFAM	UNAFAM	Autisme 17	Autisme 17	Autisme 17
Commune	LA ROCHELLE	LA ROCHELLE	LA ROCHELLE	LA ROCHELLE	ROCHEFORT	ROCHEFORT	ROCHEFORT

* ***Habitat Inclusif :***

→ **Jonzac :** Labellisation et financement du projet par la conférence des financeurs en Décembre 2020.

- L'Habitat Inclusif à JONZAC est ouvert depuis mars 2021, l'animation du dispositif est assuré par 1 animatrice à 0.50 ETP.

- Eléments du Dispositif Habitat Inclusif à Jonzac :

	Effectifs
Situation en mars 2021	2
Mouvements : - admission - départ	 2 en juin 0
Situation au 31 décembre 2021	4

→ **Saint-Jean d'Angély :** (labellisation sans financement) Recherche active de bâtiments.

→ **Périgny :** (labellisation sans financement) Recherche active de bâtiments, mais compte tenu de la tension immobilière dans le secteur, réorientation des recherches à envisager sur Surgères.

2.7 - APPELS A PROJETS ET AUTRES

→ **ESMS Numérique :** Réponse à l'appel à projets « Programme ESMS Numérique » porté par la CNSA. Ce programme favorise le déploiement dans le champs médico-social des référentiels et services socles, comme le dossier médical partagé, la messagerie sécurisée par exemple. Dépôt le 15 octobre 2021. Le dossier a été refusé le 20/12/2021 mais une nouvelle demande sera faite en 2022.

→ **SERAFIN** *(Services et Établissements : Réforme pour une Adéquation des FINancements aux parcours des Personnes Handicapées)* **:** Suite au dépôt de candidatures auprès de la CNSA en 2021, le SESSAD de Jonzac, le SESSAD de l'Océan et le FH de l'ESAT de Loulay vont participer à l'expérimentation SERAFIN-PH 2022, au titre de l'échantillon « tronc commun » (recueil de base), et le SAVSD au sous-échantillon « temps » (recueil de base et temps des prestations directes et des transports pris en charge par l'ESMS).

2.8 - CPOM

→ Signature d'un CPOM PH 2021-2025 tripartite (ARS/Département/ADEI) pour le FAM de Soubise.

→ Signature du CPOM secteur Personnes Handicapées 2021-2025 bipartite avec le Département, pour les FH Marlonges/Loulay/St-Germain/St-Savinien, FHA La Vigerie, les FO de Marlonges, Loulay, Soubise, Haute Saintonge, le FOA La Vigerie, la MRS de Soubise, le SAFPH et le SDAVS.

→ Par avenant au CPOM Global de l'ARS 2019-2023, intégration du CMPP Départemental à compter du 1er janvier 2021.

→ Tableau récapitulatif CPOM en cours :

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
CPOM ARS	2019-2023						
CPOM CMPP	2015-2019	Prorogation 1 an	Intégration dans le CPOM ARS				
CPOM CD	2016-2020		2021-2025				
CPOM J. Eudes	2019-2023						
CPOM FAM			2021-2025				

2.9 - P.A.G. (Plan d'Accompagnement Global)

Etablissement	Nombre de PAG	Financé	
		oui	non
IME Haute Saintonge	2	1	1
UEMA Les Coteaux	1		1
IME Les Coteaux	1		1
IME La Vigerie	2	1 (FAM)	1

2.10 - QUALITE

- Assurer le suivi des différents COPIL (Qualité et Plan d'Amélioration Continue de la Qualité (PACQ), Qualité des structures, ...
- Piloter la rédaction des rapports d'activités 2021,
- Actualiser la politique Quali'ESAT,
- Poursuite du déploiement du logiciel EI,
- Conduire les évaluations internes en lien avec le CREAI sur les établissements suivants pour 2021 :
  - Siège social,
  - Handicap Adultes avec volet Personnes vieillissantes :
    5 FH La Vigerie/Loulay/Marlonges/Jonzac, FHA La Vigerie,
    5 FO Haute Saintonge/Loulay/Soubise/Marlonges, FOA La Vigerie,
    MRS 4 Vents (*Hors MRS Soubise et FAM Soubise*)
  - Handicap Enfants :
    5 IME Océan/Les Coteaux/La Vigerie/Haute Saintonge/Jonzac
  - Handicap adultes et enfants ambulatoire : 3 SESSAD Océan/Les Coteaux/Jonzac (*hors SESSAD Vigerie*), SDAVS, SAF-PH
  - ESAT : 4 ESAT Périgny/Loulay/La Vigerie/Jonzac
  - CMPP Départemental
  - Protection de l'enfance : MECS Jean Eudes
  - AEMO : PFSE, AED/AIR
  - Prévention spécialisée (*Référentiel expérimental*)
  - PCPE : élaboration du référentiel expérimental
  - Hors ADPP (*Logiciel OLIVE*)

CERTIFICATION Cap'HANDEO SERVICES ET ETABLISSEMENTS - AUTISME

SERVICES	Dates d'audit	Dates Audit complémentaire	Date de certification	Audit de surveillance	Validité (date de fin)	COMITE TECHNIQUE HANDEO
SESSAD OCEAN	12 et 13 novembre 2019		12/03/20	19/07/2021 AVIS FAVORABLE MAINTIEN CERTIF	12/03/23	
IME OCEAN - Service TSA	5 et 6 décembre 2019	16/09/2020 Audit complémentaire documentaire AVIS FAVORABLE	07/10/20	24/03/2022 AVIS FAVORABLE MAINTIEN CERTIF	06/10/23	
CMPP Départemental	10 et 11 septembre 2020		NON CERTIFIE A VOIR EN 2024			Retour le 17/11/2021
SESSAD Les Coteaux	16-17-18/11/21		26/01/22		26/01/25	
IME Les Coteaux (UEM, Les Santons, UEE et UEMA Royan)	27, 28 et 29/04/2021		NON CERTIFIE APPEL DECISION NEGATIF RELANCE CERTIF 2024			Retour le 17/11/2021
SESSAD Jonzac	7.8 et 9/09/21	19/04/22	NON CERTIFIE APPEL DE DECISION ET RECLA AUDIT COMPLEMENTAIRE			
FOH Soubise	11-12-13/01/2022 ANNULE en cours de diagnostic et réappropriation des RBPP TSA					
IME Haute Saintonge	29 et 30/06 et 1/07/21	23/05/22				
IMPro La Vigerie	7-8-9/09/21		NON CERTIFIE A VOIR EN 2024			
ESAT La Vigerie - Unité spécialisée TSA	21 au 23/09/21	12/05/22				Retour le 17/11/2021
FHA La Vigerie	30/09-1er et 2/10/21		17/11/21	01/04/23	16/11/24	
FOA La Vigerie	13 au 15/09/2021		17/11/21	01/03/23	16/11/24	

Date à venir

2.11 - IMMOBILIER

→ Déménagement de Mirambeau dans les nouveaux locaux de l'IME de la Haute Saintonge pour la rentrée 2021.

→ Réception des travaux ERP le 09 avril 2021 au Foyer Occupationnel de Loulay.

→ Suite à l'achat d'un pavillon en 2020 sur la commune de Saint-Genis de Saintonge, lancement des travaux de mise en conformité et d'adaptation en 2021 pour le FOHJ.

→ Réception globale des travaux de construction et de réhabilitation en Février 2021 du site de Saint-Genis de Saintonge puis réception du local à archives le 12 Octobre 2021. Signature en cours d'un contrat d'achat de l'énergie électrique produite par les installations, utilisant l'énergie solaire photovoltaïque sur les bâtiments de Saint-Genis de Saintonge.

→ Travaux en cours de restructuration globale du site les Réaux (réception partielle tranche ferme en octobre 2021).

→ **Achats :**

- Signature le 13 Janvier 2021 de l'acte d'achat des locaux de la CAF à La Rochelle pour le CMPP Départemental.

- Acquisition d'une parcelle de terrain à Saint-Genis de Saintonge ; le compromis sera signé en 2022.

→ **Ventes :**

- Signature le 27 Avril 2021 de l'acte de vente des locaux des maisons AXA/ENVOL situées à Saint-Genis de Saintonge.

- Signature en Juillet 2021 du compromis de vente de l'ensemble immobilier situé à Mirambeau avec la Mairie. Il a été convenu avec la Mairie que l'acte authentique soit réitéré au plus tard le 30 mai 2022.

2. 12 - AUTRES POINTS

→ **COMMUNICATION :**

- Mise en œuvre des actions de communication en interne et en externe relatives à la présentation du nouveau projet associatif 2021-2025,

- Accompagnement de l'appropriation des outils de communication en facile à lire et à comprendre (FALC) pour améliorer la lisibilité et l'accès à l'offre de services des personnes accompagnées et des familles : formation à la traduction FALC et adaptation de la synthèse du projet associatif 2021-2025,

- Actualisation et l'adaptation de la charte graphique en lien avec la réorganisation associative par pôles : actualisation progressive des outils, cartographie de l'offre de services, plaquette, fiches de présentation des établissements et services, kakémonos associatifs, site internet...

- Animation régulière des réseaux sociaux pour davantage de visibilité associative et la valorisation des activités associatives, des actions terrain et des partenariats,

- Mise en œuvre ponctuelle et spécifique de toutes actions de communication relatives :
  . aux évènementiels ADEI : campagnes annuelles (taxe d'apprentissage, adhésions...), manifestations culturelles (*expositions, concours, Festiprev*...), manifestations sportives, évènements nationaux (*Duoday, SEEPH*...), partenariats établissements (*Carton Vert, Cyclad, Box Rochelaise*...),
  . à l'organisation du séminaire « Ecole inclusive » du 10.11.2021 (en lien avec ADEI-Formation) : création des supports, affiches, programme, invitations, goodies, kakémonos, signalétique, dossiers de presse, relais réseaux...
  . aux créations de nouveaux services (*dépliants APV, EMAS*...), des pôles (*kakémonos, dépliants*...)

→ **ADEI - FORMATION :**

- Poursuite du développement de ADEI-Formation grâce au passage à temps complet de la Responsable au 1er janvier 2022.

- Séminaire Ecole Inclusive : Porté par ADEI-Formation, organisation d'un séminaire Ecole Inclusive le 10 novembre 2021. Ce séminaire, porté par l'ADEI, TREMA et l'UNAPEI 17, et réservé aux professionnels, a permis de communiquer largement sur les dispositifs déployés en Charente-Maritime, mais également d'engager une réflexion plus large sur l'inclusion scolaire.

→ **COVID :**

Poursuite de l'accompagnement des établissements et services de l'Association : actualisation régulière d'un protocole sanitaire, en lien avec les autorités et notamment les services de l'Agence Régionale de Santé ; communication régulière (flash info hebdomadaires, notes de services régulières et actualisées, communication directe sur certaines instances comme CSE, réunions des directeurs...) auprès des directeurs et de l'ensemble des professionnels de la situation sanitaire du département ; poursuite du télétravail ; gestion des achats centralisés de matériel de protections individuelles et de gels hydro-alcoolique.

→ 5 janvier 2021 : début de la campagne de vaccination pour les publics prioritaires
→ Création d'une cellule opérationnelle de vaccination, qui se tiendra toutes les semaines, sous la direction de la Préfecture. Mme Leveque représente le secteur handicap et protection de l'enfance. Participation à la quasi-totalité de ces réunions tout au long de l'année.
→ Création de centres de vaccination.
→ 22 février 2021 : premières vaccination des résidents FAM /MRS de Soubise
→ Fin février : ouverture de la vaccination aux professionnels volontaires
→ Mars 2021 : forte circulation du variant « Delta »
→ 6 avril 2021 : confinement pour 4 semaines.
→ 12 avril 2021 : 1 million de vaccinés en Nouvelle-Aquitaine
→ 26 mai 2021 : ensemble des résidents adultes volontaires vaccinés
→ Juillet : . ouverture de la vaccination aux enfants de + de 12 ans,
. très forte propagation du variant Delta,
. Mise en place du passe sanitaire et vaccination ou test obligatoire pour les professionnels.
→ 15 septembre 2021 : obligation vaccinale pour les professionnels sous peine de voir leur contrat de travail suspendu.
→ Novembre 2021 : début de la 3ème dose de vaccin pour les personnes à risque.

III. REGLES ET METHODES COMPTABLES :

3.1 Les comptes annuels de l'exercice 2021 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect des principes comptables suivants :

- Image fidèle, continuité de l'exploitation,
- Régularité et sincérité,
- Prudence.

Les règles comptables tendent vers une convergence entre les comptes annuels et les comptes administratifs.

◆ Les comptes annuels de l'Association ainsi que les comptes administratifs des établissements ont été établis et présentés conformément :

1) à l'arrêté interministériel du 08 Avril 1999 publié au Journal Officiel du 04 Mai 1999, portant l'homologation du règlement n°99.01 du Comité de la réglementation comptable du 16 Février 1999, relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations, applicables au 1er Janvier 2000 et à l'avis du Conseil National de la Comptabilité n° 2007-05 du 04 Mai 2007.

2) aux textes relatifs à la gestion budgétaire et comptable des établissements et services sociaux et médico-sociaux :

- Décret n° 2003-1010 du 22 Octobre 2003, publié au Journal Officiel du 24 Octobre 2003,
- Décret n° 2006-422 du 07 Avril 2006 publié au Journal Officiel du 09 Avril 2006,
- Instructions DGAS 2007-319 du 17 Août 2007.

3) à l'arrêté relatif au plan comptable applicable aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant de l'article L.312.1 du Code de l'Action Sociale et des Familles du 17 Décembre 2013, publié au Journal Officiel le 27 Décembre 2013.

4) à l'arrêté du 12 Novembre 2008, publié au Journal Officiel du 22 Novembre 2008, relatif aux instructions budgétaires et comptables applicables aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant de l'article R.314.1 du Code de l'Action Sociale et des Familles, ainsi qu'aux associations et fondations gestionnaires relevant de l'article R.314.81 du même code.

5) au règlement ANC 2018-06 et 2019-04 qui s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020. Les comptes annuels de notre entité pour cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

6) aux dispositions du nouveau règlement comptable :

A compter du 1er Janvier 2020, les nouvelles dispositions du règlement comptable ont impacté les comptes annuels de l'Association composés du Bilan, du compte de résultat et de l'annexe, à savoir :

Bilan :
- Changement de nomenclature de comptes sur RAN et PROVISIONS
- Suppression de la comptabilisation des biens en commodat à l'actif et au passif (valoriser au pied du compte de résultat)

Compte de résultat :
- Comptabilisation des contributions volontaires en nature, bâtiments & personnel au pied du compte de résultat
- Comptabilisation des biens en commodat en tant que contribution volontaire en nature au pied du compte de résultat
- Comptabilisation en exploitation de l'utilisation & reports en fonds dédiés (comptabilisé en exceptionnel en 2019 et maintenant en exploitation)

Annexe :
- Information sur les fonds dédiés par projet & selon l'origine des fonds

3.2 L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Les règles d'évaluation et de comptabilisation sont les suivantes :

A. Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant :

- Le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue pour l'ensemble des établissements.

Pour tenir compte des nouvelles normes comptables dans les comptes annuels sur l'actif immobilisé, la notion de composant est appliquée pour les biens amortissables depuis le 1er Janvier 2005 et dans les comptes administratifs pour la première fois au 1er Janvier 2007, avec un retraitement de la valeur nette comptable au 1er Janvier 2007, identique à celle des comptes annuels.

Les immobilisations concernées par la notion de composant sont les bâtiments. L'amortissement pour dépréciation est calculé pour chaque composant en fonction de sa durée probable d'utilisation.

Les durées d'utilisation sont les suivantes :

* Immeuble à usage d'atelier de production
Structure et gros œuvre : 25 ans.
Second œuvre : 15 ans à 20 ans.
Equipement : 10 ans.

* Immeuble à usage d'hébergement ou de bureaux
Structure et gros œuvre : 35 à 40 ans selon le type de construction.
Second œuvre : 15 ans.
Équipement : 10 ans.

Pour les immeubles subventionnés, la subvention suit le même sort que la dotation aux amortissements de ces biens.

B. Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

L'ADEI détient au 31 Décembre 2021 :

- 99,99 % du capital de la SCI « L'Immobilière du Port », fixé à 2.000.000 Euros, société immatriculée le 15 Décembre 1993, dont le chiffre d'affaires pour l'exercice clos le 31 Décembre 2021 s'élève à 1.051.396 Euros hors taxes et le bénéfice de l'exercice à 106.864 Euros.

- 100 % du capital de la SARL « Ateliers Aunis Saintonge - Entreprise Adaptée », fixé à 100.000 Euros, société immatriculée le 14 Décembre 2008, dont le chiffre d'affaires pour l'exercice clos le 31 Décembre 20211 s'élève à 791.791 Euros hors taxes et le bénéfice de l'exercice à 68.632 Euros.

- 12,84 % du capital de la SCIC SAS « RECRUTER-ENSEMBLE » fixé à 2.500 Euros, dont le chiffre d'affaires pour l'exercice clos le 31 Décembre 2021 s'élève à (*non communiqué à ce jour*).

- 16,58 % du capital du GCSMS « CONFLUENCE » fixé à 3.300 Euros, dont le chiffre d'affaires pour l'exercice clos le 31 Décembre 2021 s'élève à 0 Euros.

C. Réserves des plus-values nettes d'actif :

En application des articles R.314-81 et R.314-95 du CASF, les provisions réglementées inscrites sous les rubriques « 14861 Réserves des plus-values nettes d'actif immobilisé » et « 14862 Réserves des plus-values nettes d'actif circulant » peuvent être constituées.

Les plus-values nettes sont transférées en fonds propres pour :

- Neutraliser l'incidence des plus-values pour la partie excédentaire des résultats des comptes administratifs.
- Favoriser l'autofinancement des investissements.

La dotation annuelle inscrite sous la rubrique « 148610 Réserves des plus-values nettes d'actif immobilisé », au titre de l'exercice 2021, a une incidence de - 78.512,05 Euros sur le compte de résultat.

D. Fonds dédiés à l'investissement :

1. Les fonds dédiés pour financer le renouvellement des immobilisations (rubrique 142 Provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations) sont constitués par versement de l'autorité de tarification d'une allocation anticipée sous forme de dotations budgétaires supplémentaires versées en amont du programme d'investissement, destiné à compenser les charges d'amortissement et les frais financiers liés à la réalisation d'un investissement à venir.

1.1) Dans le cadre des notifications de résultats, il a été affecté 149.314,02 Euros en provision pour renouvellement des immobilisations.

1.2) Le montant utilisé de la provision annuelle comptabilisée au titre de l'exercice 2021 s'élève à 576.375,47 Euros.

2. Les autres fonds dédiés à l'investissement accordés dans le cadre de Crédits Non Reconductibles, s'élèvent à 2.004,48 Euros. Une reprise a été comptabilisée au titre de l'exercice 2021 pour 200,44 Euros.

Les fonds dédiés à l'investissement s'élèvent à 15.436.822,67 Euros au 31 décembre 2021.

E. Engagements :

Les engagements en matière d'indemnités de fin de carrière, tels qu'ils résultent de l'application de la Convention Collective Nationale de Travail des Etablissements et Services pour Personnes Inadaptées et Handicapées du 15 Mars 1966, sont comptabilisés au 31 Décembre 2021 sous la rubrique « 153 Provision pour pensions et obligations similaires », pour un montant de 6.284.418,68 Euros.

Les engagements sont évalués conformément aux recommandations n° 2003-R-01 du 1er Avril 2003 du Conseil National de la Comptabilité, en tenant compte d'un âge de départ à la retraite à 65 ans et du régime social et fiscal actuellement en vigueur.

Afin de tenir compte de l'érosion monétaire, un taux monétaire est incorporé depuis le 1er Janvier 2010, dans le calcul des engagements comptabilisés. Le taux d'évolution monétaire de l'année 2021 de 0,78 %.

La dotation aux provisions pour indemnités de fin de carrière a une incidence de 398.919,77 Euros sur les charges de l'exercice. Une reprise de provision a été constatée à hauteur de 415.137,28 Euros.

Les provisions pour indemnités de fin de carrière inopposables aux financeurs publics, sont inscrites au compte « 115923 (116320) Autres droits acquis par les salariés non provisionnés » pour un montant de 1.386.974,65 Euros au 31 Décembre 2021.

F. Provisions pour grosses réparations :

Le compte « 157 Provisions pour grosses réparations » au titre de l'exercice 2021, a fait l'objet de reprises à hauteur de 70.207,48 Euros.

G. Litiges en cours :

Une provision pour litiges est inscrite au bilan sous la rubrique « 151 Provisions pour risques », à hauteur de 95.117,10 Euros. La dotation de l'exercice a une incidence de 95.117,10 Euros sur les charges de l'exercice.

Une reprise de provision a été constatée à hauteur de 101.825,78 Euros inhérente au dénouement des litiges.

H. Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

I. Dettes provisionnées pour congés à payer :

La comptabilisation des dettes provisionnées pour congés à payer dans les comptes annuels minore le résultat excédentaire de 8.069,98 Euros.

J. Résultat :

Le résultat comptable des comptes annuels de l'Association est excédentaire de 962.438,98 Euros.

Ce résultat ne tient pas compte pour la gestion conventionnée, de la reprise des résultats des exercices antérieurs, des excédents affectés au financement de mesures d'exploitation non reconductibles et du report à nouveau, qui s'élèvent à 353.333,31 Euros.

Le résultat à affecter est donc excédentaire de 1.315.772,29 Euros.

K. Contributions volontaires personnel et bâtiment :

Les contributions volontaires sont comptabilisées au 31 Décembre 2021, à hauteur de 1.499.613,22 Euros :

. Bâtiment : 217.916,00 €
. Personnel : 1.281.697,22 €

Il y a lieu de noter que l'Association a choisi de ne pas valoriser les contributions volontaires des adhérents bénévoles.

IV. HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES :

Les honoraires des commissaires aux comptes s'élèvent à 29.644,91 Euros TTC, au titre de la mission de contrôle légal des comptes.

V. REMUNERATION DES DIRIGEANTS :

Les deux plus hauts dirigeants de l'Association ne perçoivent aucune rémunération (Président et Vice-président).

VI. DEROGATIONS AUX REGLES DE COMPTABILISATION ET D'EVALUATION, COMPARABILITE DES EXERCICES :

Les stocks ont été établis, uniquement pour les gestions libres, au dernier prix d'achat relevé sur facture. La très grande rotation des stocks permet de considérer que cette méthode ne génère pas d'écart significatif avec la méthode premier entré - premier sorti.

VII. OPERATIONS INTRACOMMUNAUTAIRES :

Les acquisitions sont valorisées au cours du jour de l'achat et les stocks sont valorisés au cours du jour de clôture.

Fait à Aytré, le
N. REF. :

Le Président du Conseil d'Administration
d'Administration

A. DURAND

ADEI - TABLEAU DES IMMOBILISATIONS
Dossier : 00 - ADEI - Périodes de : 01/2021 à 12/2021

Immobilisations	Début d'exercice	Réévalutation	Acquisit. Apports	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement							
Autres postes d'immobilisations incorporelles	239 837		2 880			242 717	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	239 837		2 880			242 717	
Terrains	3 241 161		91 022			3 332 183	
Constructions sur sol propre	25 307 742		3 111 519		63 961	28 355 299	
Constructions sur sol d'autrui	32 821					32 821	
Const. instal. générales, agenc. aménag.	6 767 934		2 393 802		42 828	9 118 908	
Installations techniques, matériel et outillage indust.	6 267 998		236 471		67 124	6 437 345	
Installations générales, agenc., aménag.	1 950 912		43 845			1 994 758	
Matériel de transport	1 716 560		44 662		54 752	1 706 470	
Matériel de bureau, informatique, mobilier	3 330 150		132 579		12 435	3 450 294	
Emballages récupérables et divers							
Immobilisations corporelles en cours	2 446 399		1 540 257	3 906 875	0	79 781	
Avances et acomptes							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	51 061 679		7 594 157	3 906 875	241 101	54 507 860	
Participations évaluées par mise en équivalence							
Autres participations	3 708 190		15 334		15 481	3 708 043	
Autres titres immobilisés	1 501 464					1 501 464	
Prêts et autres immobilisations financières	60 023		12 388		12 832	59 579	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 269 677		27 721	0	28 313	5 269 085	
TOTAL GENERAL	**56 571 193**		**7 624 758**	**3 906 875**	**269 413**	**60 019 663**	

ADEI -TABLEAU DES AMORTISSEMENTS
Dossier : 00 - ADEI - Périodes de : 01/2021 à 12/2021

Situations et mouvements de l'exercice	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin Exercice
Frais d'établissement et de recherches				
Autres immobilisations incorporelles	231 071.91	4 514.31		235 586.22
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	231 071.91	4 514.31	-	235 586.22
Terrains	214 455.66	11 588.66	-	226 044.32
Constructions sur sol propre (1)	11 550 234.22	1 224 314.06	59 208.03	12 715 340.25
Constructions sur sol d'autrui	31 917.04	209.03	-	32 126.07
Constructions et installations	4 094 448.93	394 437.69	39 838.44	4 449 048.18
Installations techniques, matériel et outillage	5 326 716.39	288 855.12	52 980.98	5 562 590.53
Installations générales, agencements	1 917 198.07	14 396.60	-	1 931 594.67
Matériel de transport	1 417 154.15	122 251.80	54 752.34	1 484 653.61
Matériel de bureau et informatique	2 840 808.80	138 507.08	12 016.46	2 967 299.42
Autres immobilisations corporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	27 392 933.26	2 194 560.04	218 796.25	29 368 697.05
TOTAL GENERAL	27 624 005.17	2 199 074.35	218 796.25	29 604 283.27

Ventilations dotations	Comptes administratifs	Incidences des Normes IFRS	Exceptionnel	Dot. Dérogatoires	Rep.Dérogatoires	Total Dotations
Frais d'établissement et de recherches	-					-
Autres immobilisations incorporelles	4 514.31					4 514.31
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 514.31	-		-	-	4 514.31
Terrains	11 588.66					11 588.66
Constructions sur sol propre (1)	1 180 148.07	44 165.99				1 224 314.06
Constructions sur sol d'autrui	209.03					209.03
Constructions et installations	394 539.55	- 101.86				394 437.69
Installations techniques, matériel et outillage	288 855.12					288 855.12
Installations générales, agencements	14 398.88	- 2.28				14 396.60
Matériel de transport	122 251.80					122 251.80
Matériel de bureau et informatique	138 507.08					138 507.08
Autres immobilisations corporelles	-					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 150 498.19	44 061.85	-	-	-	2 194 560.04
TOTAL GENERAL	2 155 012.50	44 061.85	-	-	-	2 199 074.35

CHARGES REPARTIES S/ PLUSIEURS EXERCICES	Début exercice	Augmentations	Dotations	Fin Exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				

PROVISIONS

RUBRIQUES	Début exercice ADEI	Dotations	Affectation résultat-Complt & Retraitements	Reprises	Transfert	Affectation résultat-Rejet & Retraitements	Fin exercice
Réserves réglementées							
Réserve de compensation	5 272 088	-	968 272	-		593 245	5 647 115
Réserve compens. charges d'amort	2 421 904	-	774 497	-		9 734	3 186 667
Excédent Affecté investissements	5 011 500	-	-	-		-	5 011 500
Excédent Affecté à la couverture du	519 863	-	-	-		-	519 863
Provisions réglementées							-
Renforcement de la couverture du E	459 967	-	-	-		-	459 967
Renouvellement des immobilisation	15 862 200	149 314	-	576 375	-15 435 139	-	-
Amortissements dérogatoires	610 028	19 522	-	63 015		-	566 535
Diff.s/réalisation élements d'actif	1 067 867	87 812	-	9 300		-	1 146 379
Fonds dédiés	1 347 216	1 503 599	-	876 583	15 435 139	-	17 409 371
TOTAL PROVISIONS REGLEMEN	32 572 633	1 760 247	1 742 769	1 525 273	-	602 979	33 947 397
Provisions pour litiges	101 826	95 117	-	101 826		-	95 117
Autres provisions pour risques dive	-	-	-	-		-	-
Provisions pour pensions, oblig. sin	6 300 636	398 920	-	415 137		-	6 284 419
Provisions pour grosses réparations	365 317	-	-	70 207		-	295 110
Provisions pour restructuration	-	-	-	-		-	-
Autres provisions risques et charge	16 792	-	-	4 956		-	11 836
TOTAL PROVISIONS RISQU	6 784 571	494 037	-	592 126		-	6 686 482
Provisions dépréciation stocks et en	-	-	-	-		-	-
Provision dépréciation comptes red	-	-	-	-		-	-
Provision dépréciation comptes clie	34 180	14 547	-	6 633		-	42 094
Autres provisions pour dépréciation	10 441	-	-	-		-	10 441
TOTAL PROVISIONS POUR	44 621	14 547	-	6 633		-	52 535
TOTAL GENERAL	39 401 825	2 268 831	1 742 769	2 124 032	-	602 979	40 686 414

Dotations et reprises d'exploitation	2 012 183	1 471 342
Dotations et reprises exceptionnelles	256 648	652 690

Suivi détaillé des fonds dédiés sur subventions de fonctionnement

Par Etablissements	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE N	UTILISATIONS ANNEE N	ATTRIBUTIONS ANNEE N	TRANSFERTS ANNEE N	MONTANT GLOBAL ANNEE N	DONT FONDS DEDIES CORRESPONDANT A DES PROJETS SANS DEPENSES AU COURS DES DEUX DERNIERES ANNEES
ADEI - Siège Social	24 000 €	- €	- €	- 24 000 €	- €	- €
ADEI - Habitat Inclusif	- €	- €	- €	24 000 €	24 000 €	- €
ADEI - CMPP de l'Aunis	- €	1 010 €	21 424 €	- €	20 414 €	- €
ADEI - ADPP MJPM	- €	- €	45 776 €	- €	45 776 €	- €
ADEI - IME de l'Océan	342 144 €	144 796 €	233 456 €	- 80 000 €	350 804 €	- €
ADEI - SESSAD de l'Océan	36 070 €	3 040 €	16 005 €	73 198 €	122 233 €	- €
ADEI - ESAT de Marlonges	17 974 €	- 929 €	30 416 €	- €	49 319 €	- €
ADEI - ESAT de Loulay	7 056 €	16 214 €	56 988 €	- €	47 830 €	- €
ADEI - IME Les Coteaux	328 942 €	117 168 €	172 516 €	- 192 827 €	191 463 €	- €
ADEI - SESSAD Les Coteaux	152 558 €	- 728 €	8 085 €	- 121 205 €	40 166 €	- €
ADEI - APV	- €	- €	- €	80 000 €	80 000 €	- €
ADEI - IME de la Haute Saintonge	108 273 €	77 352 €	62 631 €	- €	93 552 €	- €
ADEI - IME de Jonzac	94 221 €	16 699 €	50 600 €	- 73 198 €	54 924 €	- €
ADEI - ESAT de Jonzac	18 293 €	28 593 €	54 186 €	- €	43 886 €	- €
ADEI - ESAT La Vigerie	52 159 €	102 €	45 977 €	- €	98 034 €	- €
ADEI - IME la Vigerie	76 198 €	58 548 €	59 883 €	- €	77 533 €	- €
ADEI - ADPP DPF	- €	- €	3 668 €	- €	3 668 €	- €
ADEI - FAM Les Tournesols Soins	19 853 €	55 103 €	122 865 €	- €	87 615 €	- €
ADEI - SESSAD de Jonzac	20 706 €	- 198 €	30 950 €	- €	51 854 €	- €
ADEI - SESSAD La Vigerie	3 240 €	4 754 €	9 633 €	- €	8 119 €	- €
ADEI - PCPE SITUATIONS CRITIQUES COTEAUX	- €	193 672 €	225 496 €	186 107 €	217 931 €	- €
ADEI - PCPE TSA COTEAUX	- €	156 675 €	246 000 €	102 925 €	192 250 €	- €
ADEI - PCO COTEAUX	- €	- €	- €	25 000 €	25 000 €	- €
TOTAL FONDS DEDIES	**1 301 687 €**	**871 871 €**	**1 496 555 €**	- €	**1 926 369 €**	

PAR THEMES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE N	UTILISATIONS ANNEE N	ATTRIBUTIONS ANNEE N	TRANSFERTS ANNEE N	MONTANT GLOBAL ANNEE N	DONT FONDS DEDIES CORRESPONDANT A DES PROJETS SANS DEPENSES AU COURS DES DEUX DERNIERES ANNEES
HABITAT INCLUSIF	24 000 €	- €	- €	- €	24 000 €	- €
ACCOMP PH VIEILLISSANTES	9 410 €	- €	- €	- €	9 410 €	- €
ASSISTANT PARCOURS DE VIE	80 000 €	- €	- €	- €	80 000 €	- €
FORMATION S/ LE CONCEPT DE RETABLISSEMENT DANS LES PRATIQUES D'INCLUSION SOCIALE	- €	- €	- €	- €	- €	- €
COVID	- €	- 8 210 €	22 770 €	- €	30 980 €	- €
DEFI QUALITE & BONNES PRATIQUES AUTISME	- €	- €	- €	- €	- €	- €
SWITCH PARCOURS D'ÉTÉ	1 648 €	47 137 €	60 670 €	- €	15 181 €	- €
FORMATION TSA COMPLEMENTAIRE	- €	- €	- €	- €	- €	- €
FORMATIONS	283 100 €	71 604 €	55 435 €	- €	266 931 €	- €
FORMATIONS ALTERNANTS	212 030 €	312 635 €	566 129 €	- €	465 524 €	- €
LOYERS IME JONZAC	- €	- €	- €	- €	- €	- €
PCO	25 000 €	- €	- €	- €	25 000 €	- €
PCPE 0 SANS SOLUTION	179 631 €	189 929 €	225 496 €	- €	215 198 €	- €
PCPE TSA	96 205 €	152 933 €	246 000 €	- €	189 272 €	- €
POSTE SI	- €	- €	49 444 €	- €	49 444 €	- €
EQUIPE MOBILE D'APPUI	91 928 €	- €	- €	- €	91 928 €	- €
QUALITE DE VIE AU TRAVAIL	117 326 €	26 512 €	80 034 €	- €	170 849 €	- €
SEGUR	- €	- €	92 569 €	- €	92 569 €	- €
SITUATIONS CRITIQUES	89 849 €	57 990 €	70 000 €	- €	101 859 €	- €
STAGIAIRES	43 663 €	16 952 €	28 008 €	- €	54 718 €	- €
STIGMATISATION H PSY	7 897 €	4 390 €	- €	- €	3 507 €	- €
TSA ESAT LA VIGERIE CPOM	40 000 €	- €	- €	- €	40 000 €	- €
TOTAL FONDS DEDIES	1 301 686 €	871 871 €	1 496 555 €	- €	1 926 370 €	

TOTAL DONS	43 649 €	4 512 €	7 044 €		46 181 €	

Suivi détaillé des fonds dédiés sur subventions d'investissements

	Par Etablissements	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE N	UTILISATIONS ANNEE N	ATTRIBUTIONS ANNEE N	TRANSFERTS ANNEE N	MONTANT GLOBAL ANNEE N	DONT FONDS DEDIES CORRESPONDANT A DES PROJETS SANS DEPENSES AU COURS DES DEUX DERNIERES ANNEES
01	ADEI - Siège Social	470 208 €	2 534 €			467 674 €	
06	ADEI - CMPP de l'Aunis	1 764 586 €	73 566 €	149 314 €		1 840 334 €	
09	ADEI - ADPP	189 340 €	17 467 €			171 873 €	
10	ADEI - MECS JEAN EUDES	360 407 €	29 121 €			331 286 €	
11	ADEI - PFS JEAN EUDES	78 141 €	55 €			78 086 €	
12	ADEI - IME de l'Océan	3 036 339 €	12 092 €			3 024 247 €	
13	ADEI - SESSAD de l'Océan	818 260 €				818 260 €	
18	ADEI - ESAT de Marlonges	489 133 €	23 491 €			465 642 €	
19	ADEI - FOYER de Marlonges	234 770 €	19 003 €			215 768 €	
20	ADEI - PRODUCTION ESAT de Marlonges	135 852 €	1 231 €			134 621 €	
24	ADEI - ESAT de Loulay	82 642 €	2 024 €			80 618 €	
25	ADEI - FOYER de Loulay	110 951 €	5 240 €			105 711 €	
26	ADEI - PRODUCTION ESAT de Loulay	143 265 €				143 265 €	
27	ADEI - IME Les Coteaux	1 920 836 €	119 262 €		- 7 948 €	1 793 626 €	
28	ADEI - SESSAD Les Coteaux	630 395 €	45 735 €		- 7 948 €	576 712 €	
32	ADEI - FOH ST GENIS	296 030 €	18 485 €			277 545 €	
33	ADEI - IME de la Haute Saintonge	1 413 060 €	57 116 €			1 355 944 €	
36	ADEI - IME de Jonzac	857 024 €	44 029 €			812 995 €	
37	ADEI - ESAT de Jonzac	408 652 €	9 443 €			399 209 €	
38	ADEI - FOYER de Jonzac	48 468 €				48 468 €	
39	ADEI - PRODUCTION ESAT de Jonzac	243 975 €				243 975 €	
41	ADEI - FOYER de Soubise	114 514 €	1 576 €			112 938 €	
42	ADEI - ESAT La Vigerie	428 244 €	4 229 €			424 015 €	
43	ADEI - FOYER La Vigerie	46 204 €	1 251 €			44 953 €	
44	ADEI - PRODUCTION ESAT La Vigerie	225 296 €	1 277 €			224 019 €	
45	ADEI - FO Autisme La Vigerie	36 354 €	7 000 €			29 354 €	
46	ADEI - SDAVS La Vigerie	21 606 €	60 €			21 546 €	
47	ADEI - IME la Vigerie	202 329 €	29 654 €			172 675 €	
53	ADEI - MRS Soubise	38 370 €	1 476 €			36 894 €	
54	ADEI - FAM Hébergement Soubise	12 130 €	27 €			12 103 €	
55	ADEI - FAM Les Tournesols Soins	68 028 €	3 240 €			64 788 €	
64	ADEI - SESSAD de Jonzac	441 428 €	6 387 €			435 041 €	
65	ADEI - FO de Loulay	10 000 €				10 000 €	
69	ADEI - SAFPH Les Coteaux	18 971 €	70 €			18 901 €	
76	ADEI - FO de Marlonges	456 796 €	38 192 €			418 604 €	
77	ADEI - SESSAD La Vigerie	11 484 €				11 484 €	
93	ADEI - PCPE Situations Critiques		1 122 €		7 948 €	6 826 €	
94	ADEI - PCPE TSA		1 122 €		7 948 €	6 826 €	
	TOTAL FONDS DEDIES	15 864 088 €	576 576 €	149 314 €	- €	15 436 826 €	

ADEI - CREANCES ET DETTES
Dossier : 00 - ADEI - Périodes de : 01/2021 à 12/2021

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	1 314 749		1 314 749
Autres immobilisations financières	-		-
Clients douteux ou litigieux	59 579	59 579	-
Autres créances clients	47 803	47 803	-
Créances représentatives de titres prêtés	1 619 750	1 619 750	-
Personnel et comptes rattachés	-		-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 572	11 572	-
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	3 734	3 734	-
Etat, autres collectivités : taxes sur la valeur ajoutée	-		-
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versts assimilés	13 256	13 256	-
Etat, autres collectivités : créances diverses	-		-
Groupes et associés	61 305	61 305	-
Débiteurs divers	80 000		80 000
Charges constatées d'avance	834 424	834 424	-
	251 442	251 442	-
TOTAL GENERAL	4 297 614	2 902 865	1 394 749

Montant des prêts accordés en cours d'exercice	-
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	-
Prêts et avances consentis aux associés	-

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an, - 5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-		-
Autres emprunts obligataires	-	-		-
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	-	-		-
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	7 889 492	1 092 468	3 626 377	3 170 647
Emprunts et dettes financières divers	1 900	1 900		-
Fournisseurs et comptes rattachés	1 445 540	1 445 540		-
Personnel et comptes rattachés	2 113 174	2 113 174		-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 894 659	2 894 659		-
Etat : Impôt sur les bénéfices	44 871	44 871		-
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	27 142	27 142		-
Etat : Obilgations cautionnées	-	-		-
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	627 852	627 852		-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	241 710	241 710		-
Groupes et associés	-	-		-
Autres dettes	531 997	531 997		-
Dettes représentatives de titres emprunts	-	-		-
Produits constatés d'avance	1 159 526	1 159 526		-
TOTAL GENERAL	16 977 862	10 180 838	3 626 377	3 170 647

Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 100
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 069 728
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés	-

DETAIL DES EMPRUNTS

EMPRUNTS	A NOUVEAU	MOUVEMENTS		SOLDE	REPARTITION					ENGAGEMENT
		DEBIT	CREDIT		-1 an	1 an à 5 ans	+ 5 ans	total	+ 1 an	
01 SIEGE SOCIAL				0.00				0.00	0.00	
02 SERVICE DE SANTE AU TRAVAIL				0.00				0.00	0.00	
06 CMPP DEPARTEMENTAL										
16484728 BNP 100 000€	31 250.11	8 333.32		22 916.79	8 333.32	14 583.47	0.00	22 916.79	14 583.47	*875.80*
16487150 BNP 350 000€	221 180.32	29 166.72		192 013.60	29 166.72	116 666.88	46 180.00	192 013.60	162 846.88	*9 203.77*
	252 430.43	***37 500.04***	***0.00***	***214 930.39***	***37 500.04***	***131 250.35***	***46 180.00***	***214 930.39***	***177 430.35***	***10 079.57***
09 ADPP MJPM (*)										
16484727 BNP 300 000€	93 750.00	25 000.00		68 750.00	25 000.00	43 750.00	0.00	68 750.00	43 750.00	*2 627.45*
	93 750.00	***25 000.00***	***0.00***	***68 750.00***	***25 000.00***	***43 750.00***	***0.00***	***68 750.00***	***43 750.00***	***2 627.45***
51 ADPP DPF										
10 IEP JEAN EUDES	***0.00***			*0.00*	***0.00***	***0.00***	***0.00***	***0.00***	***0.00***	*0.00*
11 PFS JEAN EUDES										
12 IME DE L'OCEAN										
16482164 BFCC 40 975€	0.00			0.00			0.00	0.00	0.00	
16483161 BPCA 27 441€	0.00			0.00			0.00	0.00	0.00	
16484712 BNP 40 000€	8 571.46	5 714.28		2 857.18	2 857.18		0.00	2 857.18	0.00	*12.29*
16484713 BNP 80 000€	43 333.26	6 666.68		36 666.58	6 666.68	26 666.72	3 333.18	36 666.58	29 999.90	*1 675.26*
16484714 BNP 150 000€	46 875.00	18 750.00		28 125.00	18 750.00	9 375.00	0.00	28 125.00	9 375.00	*312.82*
	98 779.72	***31 130.96***	***0.00***	***67 648.76***	***28 273.86***	***36 041.72***	***3 333.18***	***67 648.76***	***39 374.90***	***2 000.37***
13 SESSAD DE L'OCEAN										
18 ESAT MARLONGES										
16483181 BPCA 68 602€	0.00			0.00			0.00	0.00	0.00	
16484184 BNP 650 000€ (esat 53%-prod.47%)	212 441.74	22 966.68		189 475.06	22 966.68	91 866.72	74 641.66	189 475.06	166 508.38	*16 593.84*
	212 441.74	**22 966.68**	**0.00**	***189 475.06***	**22 966.68**	**91 866.72**	**74 641.66**	**189 475.06**	**166 508.38**	***16 593.84***
19 FOYER MARLONGES										
16482185 BFCC 34 510€	0.00			0.00			0.00	0.00	0.00	*0.00*
	0.00	***0.00***	***0.00***	***0.00***	***0.00***	***0.00***	***0.00***	***0.00***	***0.00***	***0.00***
20 PRODUCTION DE L'ESAT MARLONGES										
16482183 BFCC 4 753€	0.00			0.00			0.00	0.00	0.00	
16483182 BPCA 236 296€	0.00			0.00			0.00	0.00	0.00	
16484723 BNP 26 774€				0.00			0.00	0.00	0.00	*0.00*
16484722 BNP 51 700€	0.00			0.00			0.00	0.00	0.00	
16484183 BNP 1 000 000€	520 833.41	83 333.32		437 500.09	83 333.32	333 333.28	20 833.49	437 500.09	354 166.77	*21 391.15*
16484184 BNP 650 000€ (esat 53%-prod.47%)	188 391.59	20 366.67		168 024.92	20 366.68	81 466.72	66 191.52	168 024.92	147 658.24	*14 715.24*
	709 225.00	***103 699.99***	***0.00***	***605 525.01***	***103 700.00***	***414 800.00***	***87 025.01***	***605 525.01***	**501 825.01**	***36 106.39***
21 SAVS MARLONGES										
76 FOYER OCCUPATIONNEL MARLONGES										
16412018 SG 300 000€	240 000.00	20 000.00		220 000.00	20 000.00	80 000.00	120 000.00	220 000.00	200 000.00	*12 083.48*
	240 000.00	***20 000.00***	***0.00***	***220 000.00***	***20 000.00***	***80 000.00***	***120 000.00***	***220 000.00***	***200 000.00***	***12 083.48***
24 ESAT LOULAY										
16482544 BFCC 15 067€	0.00			0.00			0.00	0.00	0.00	
	0.00	***0.00***	***0.00***	***0.00***	***0.00***	***0.00***	***0.00***	***0.00***	***0.00***	***0.00***
25 FOYER LOULAY										
16482543 BFCC 109 733€	0.00			0.00			0.00	0.00	0.00	
	0.00	***0.00***	***0.00***	***0.00***	***0.00***	***0.00***	***0.00***	***0.00***	***0.00***	***0.00***

DETAIL DES EMPRUNTS

EMPRUNTS	A NOUVEAU	MOUVEMENTS		SOLDE	REPARTITION					ENGAGEMENT
		DEBIT	CREDIT		-1 an	1 an à 5 ans	+ 5 ans	total	+ 1 an	
26 PRODUCTION DE L'ESAT LOULAY										
16484545 BFCC 144 000€	0.00			0.00			0.00	0.00	0.00	
	0.00	*0.00*	*0.00*	*0.00*	*0.00*	*0.00*	*0.00*	*0.00*	*0.00*	*0.00*
59 SAVS DE LOULAY										
27 IME LES COTEAUX										
16482511 BFCC 30 490€	0.00			0.00			0.00	0.00	0.00	
16482512 BFCC 38 112€	0.00			0.00			0.00	0.00	0.00	
16482514 BFCC 78 000€	0.00			0.00			0.00	0.00	0.00	
16482738 BFCC 35 100€	769.50	769.50		0.00			0.00	0.00	0.00	*0.00*
16482739 BFCC 944 757€	268 991.36	86 443.87		182 547.49	89 624.68	92 922.81	0.00	182 547.49	92 922.81	*6 146.85*
16484724 BNP 37 000€	0.00			0.00			0.00	0.00	0.00	*0.00*
16484725 BNP 2 165 217€	873 087.49	153 488.34		719 599.15	159 433.62	560 165.53	0.00	719 599.15	560 165.53	*58 455.68*
	1 142 848.35	*240 701.71*	*0.00*	*902 146.64*	*249 058.30*	*653 088.34*	*0.00*	*902 146.64*	*653 088.34*	*64 602.53*
28 SESSAD LES COTEAUX										
16482515 BFCC 10 000€	0.00			0.00			0.00	0.00	0.00	
16482740 BFCC 364 243€	103 707.16	33 327.69		70 379.47	34 554.09	35 825.38	0.00	70 379.47	35 825.38	*2 369.93*
16484726 BNP 834 783€	336 612.43	59 176.25		277 436.18	61 468.38	215 967.80	0.00	277 436.18	215 967.80	*22 537.12*
	440 319.59	*92 503.94*	*0.00*	*347 815.65*	*96 022.47*	*251 793.18*	*0.00*	*347 815.65*	*251 793.18*	*24 907.05*
33 IME DE LA HAUTE SAINTONGE										
16483701 BPCA 33 539€	0.00	0.00		0.00			0.00	0.00	0.00	
	0.00	*0.00*	*0.00*	*0.00*	*0.00*	*0.00*	*0.00*	*0.00*	*0.00*	*0.00*
32 FOYER DE SAINT GENIS										
16412032 SG 1 100 000€	942 857.12	78 571.44		864 285.68	78 571.44	314 285.76	471 428.48	864 285.68	785 714.24	*48 900.87*
	942 857.12	*78 571.44*	*0.00*	*864 285.68*	*78 571.44*	*314 285.76*	*471 428.48*	*864 285.68*	*785 714.24*	*48 900.87*
33 IME DE LA HAUTE SAINTONGE										
16484729 BNP 50 000€	3 125.00	3 125.00		0.00			0.00	0.00	0.00	*0.00*
16412033 SG 1 500 000€	1 232 142.90	107 142.84		1 125 000.06	107 142.84	428 571.36	589 285.86	1 125 000.06	1 017 857.22	*60 837.10*
	1 235 267.90	*110 267.84*	*0.00*	*1 125 000.06*	*107 142.84*	*428 571.36*	*589 285.86*	*1 125 000.06*	*1 017 857.22*	*60 837.10*
36 IME DE JONZAC										
37 ESAT DE JONZAC										
16482735 BFCC 236 200€	0.00	0.00		0.00			0.00	0.00	0.00	
	0.00	*0.00*	*0.00*	*0.00*	*0.00*	*0.00*	*0.00*	*0.00*	*0.00*	*0.00*
38 FOYER DE JONZAC										
16482733 BFCC 397 209€	0.00	0.00		0.00			0.00	0.00	0.00	
	0.00	*0.00*	*0.00*	*0.00*	*0.00*	*0.00*	*0.00*	*0.00*	*0.00*	*0.00*
39 PRODUCTION DE L'ESAT DE JONZAC										
16414039 BNP 1 300 000€	1 170 255.62	104 721.03		1 065 534.59	105 550.77	430 632.88	529 350.94	1 065 534.59	959 983.82	*41 173.43*
	1 170 255.62	*104 721.03*	*0.00*	*1 065 534.59*	*105 550.77*	*430 632.88*	*529 350.94*	*1 065 534.59*	*959 983.82*	*41 173.43*
40 SAVS DE JONZAC										
41 FOYER SOUBISE										
16482191 BFCC 60 980€	0.00			0.00			0.00	0.00	0.00	
16482194 BFCC 93 000€	0.00	0.00		0.00			0.00	0.00	0.00	
16484141BNP 2 843 686,27€	1 794 456.06	136 491.63		1 657 964.43	138 193.77	570 225.11	949 545.55	1 657 964.43	1 519 770.66	*118 688.19*
	1 794 456.06	*136 491.63*	*0.00*	*1 657 964.43*	*138 193.77*	*570 225.11*	*949 545.55*	*1 657 964.43*	*1 519 770.66*	*118 688.19*

DETAIL DES EMPRUNTS

EMPRUNTS	A NOUVEAU	MOUVEMENTS		SOLDE	REPARTITION					ENGAGEMENT
		DEBIT	CREDIT		-1 an	1 an à 5 ans	+ 5 ans	total	+ 1 an	
53 MAISON DE RETRAITE SOUBISE										
16482193 BFCC 25 600€		0.00		0.00			0.00	0.00	0.00	
16484141BNP 2 843 686,27€	188 890.12	14 367.54		174 522.58	14 546.71	60 023.69	99 952.18	174 522.58	159 975.87	*12 493.48*
	188 890.12	***14 367.54***	***0.00***	***174 522.58***	***14 546.71***	***60 023.69***	***99 952.18***	***174 522.58***	***159 975.87***	***12 493.48***
54 FAM HEBERGEMENT SOUBISE										
16482192 BFCC 25 600€		0.00		0.00			0.00	0.00	0.00	
16484141BNP 2 843 686,27€	377 780.21	28 735.08		349 045.13	29 093.43	120 047.39	199 904.31	349 045.13	319 951.70	*24 986.98*
	377 780.21	***28 735.08***	***0.00***	***349 045.13***	***29 093.43***	***120 047.39***	***199 904.31***	***349 045.13***	***319 951.70***	***24 986.98***
55 FAM FORFAIT SOIN SOUBISE										
42 ESAT LA VIGERIE										
16482526 BFCC 182 939€	0.00			0.00			0.00	0.00	0.00	
16482528 BFCC 739 554€	0.00			0.00			0.00	0.00	0.00	
16482742 BFCC 113 349€	28 219.60	14 109.80		14 109.80	14 109.80		0.00	14 109.80	0.00	*24.43*
16484521 BNP 404 861€	0.00			0.00			0.00	0.00	0.00	*0.00*
16484522 BNP 145 350€	0.00			0.00			0.00	0.00	0.00	*0.00*
	28 219.60	***14 109.80***	***0.00***	***14 109.80***	***14 109.80***	***0.00***	***0.00***	***14 109.80***	***0.00***	***24.43***
43 FOYER LA VIGERIE										
16482525 BFCC 304 898€	0.00			0.00			0.00	0.00	0.00	
	0.00	***0.00***	***0.00***	***0.00***	***0.00***	***0.00***	***0.00***	***0.00***	***0.00***	***0.00***
44 PRODUCTION DE L'ESAT LA VIGERIE										
16482526 BFCC 182 939€	0.00			0.00			0.00	0.00	0.00	
16482528 BFCC 739 554€	0.00			0.00			0.00	0.00	0.00	
16482742 BFCC 113 349€	17 120.00	8 560.00		8 560.00	8 560.00		0.00	8 560.00	0.00	*14.82*
16484521 BNP 404 861€				0.00			0.00	0.00	0.00	*0.00*
	17 120.00	***8 560.00***	***0.00***	***8 560.00***	***8 560.00***	***0.00***	***0.00***	***8 560.00***	***0.00***	***14.82***
45 FOYER AUTISME LA VIGERIE										
16482529 BFCC 12 000€	0.00			0.00			0.00	0.00	0.00	
	0.00	***0.00***	***0.00***	***0.00***	***0.00***	***0.00***	***0.00***	***0.00***	***0.00***	***0.00***
46 SAVS LA VIGERIE										
47 IME LA VIGERIE										
16482520 BFCC 38 460€	0.00			0.00	0.00		0.00	0.00	0.00	
	0.00	***0.00***	***0.00***	***0.00***	***0.00***	***0.00***	***0.00***	***0.00***	***0.00***	***0.00***
49 PFS ADULTES LA VIGERIE										
TOTAUX	**8 944 641.46**	**1 069 327.68**	**0.00**	**7 875 313.78**	**1 078 290.11**	**3 626 376.50**	**3 170 647.17**	**7 875 313.78**	**6 797 023.67**	**476 119.98**

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Rubriques		Montant hors bilan
Effets escomptés non échus		
Avals et cautions		
Engagements en matière de pension		
Autres engagements		3 787 315
Autres engagements donnés :		
Intérêts sur emprunts	476 120	
Loyers sur crédit bail	514 751	
Hypothèques, privilèges	261 444	
Autres engagements reçus : garanties-nantissements et cautions	2 535 000	
TOTAL		**3 787 315**

ENGAGEMENTS DE CAUTION SOLIDAIRE DE L'ADEI DONNÉS A LA SCI IMMOBILIÈRE DU PORT

SCI Immobilière du Port -

☛ Blocage des comptes courants d'associés ouverts sur les livres de l'emprunteur à hauteur de 1 260 000 Euros pour les emprunts suivants :

- Prêt de 195 000 Euros consenti sur une durée de 12 ans le 16 Novembre 2009 par la BNP PARIBAS pour financer un ensemble immobilier à Loulay
- Prêt de 800 000 Euros consenti sur une durée de 15 ans le 7 Juillet 2009 par la BNP PARIBAS pour financer des ateliers à Loulay
- Prêt de 1 300 000 Euros consenti sur une durée de 15 ans le 13 Avril 2010 par la BNP PARIBAS pour financer un ensemble immobilier à Saint Georges des Coteaux.

☛ Engagements de caution solidaire de l'ADEI pour les emprunts contractés par sa filiale, la SCI l'Immobilière du Port, auprès de la BNP Paribas :

- Caution solidaire pendant toute la durée du prêt à concurrence de 30% du montant de l'encours du prêt de 800 000 Euros consenti sur une durée de 15 ans le 7 Juillet 2009, soit 240 000 Euros.
- Caution solidaire pendant toute la durée du prêt pour l'intégralité du montant consenti sur une durée de 12 ans le 16 Novembre 2009, soit 195 000 Euros.

ADEI - ETATS FINANCIERS - LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS
Dossier : 00 - ADEI - Périodes de : 01/2021 à 12/2021

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Dénomination Siège Social	Capital Capitaux Propres	Q.P. Détenue Divid.encaiss.	Val. brute Titres Val. nette Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
SCI L'Immobilière du Port	2 000 000 2 181 578	99.99%	1 999 990 1 999 990	1 314 896 435 000	1 051 196 17 253
SARL Ateliers de l'Aunis	100 000 667 019	100%	100 000 100 000		791 791 68 632
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
S.C.I.C.A.S.C.V RECRUTER ENSEMBL	2 500	12.34%	2 500		8 057 891
GCSMS CONFLUENCE	3 300	16.58%	3 300		
AUTRES TITRES					
GCSMS QUATRE VENTS	(116 165.00)			80 000.00	54 559.00

PRESTATIONS AVEC LES FILIALES

FILIALES	CHARGES		PRODUITS	
	LIBELLE	MONTANT	LIBELLE	MONTANT
SCI IMMOBILIERE DU PORT	**Charges d'exploitation**		**Produits d'exploitation**	
	Locations	962 896.80	Travaux - Prestations	5 667.48
	Autres honoraires	12 420.00	Autres produits divers prestations administratives/transfert	5 484.00
	Charges locatives	3 233.36	Produits financiers Intérêts cpte courant	15 333.62
	Achats divers	13 655.37		
	Prestations diverses	5 007.48		
	Entretien divers	41.87	Acquisitions immobilisations	0.00
		997 254.88		**26 485.10**
SARL ATELIERS DE L'AUNIS	**Charges d'exploitation**		**Produits d'exploitation**	
	Achats divers/téléphonie	0.00		
	Prestations diverses	6 572.98		
	Locations diverses			
	Entretien divers	651.32	Travaux - Prestations	9 663.10
	Entretien espaces verts		Autres produits des activités annexes	
	Entretien bâtiments	30 757.04		
	Personnel mis à disposition	9 004.77		
	Nettoyage extérieur	0.00		
	Acquisitions immobilisations	0.00		
		46 986.11		**9 663.10**

CREANCES ET DETTES AVEC LES FILIALES

FILIALES	CREANCES		DETTES	
	LIBELLE	MONTANT	LIBELLE	MONTANT
SCI Immobilière du Port	Client - Filiale	2 797.37	Fournisseur - Filiale	27 397.07
	Créances rattachées à participations	1 299 415.29		
	Intérêts/créances rattachées à participations	15 333.62		
SARL Ateliers de l'Aunis	Client - Filiale	6 886.54	Fournisseur - Filiale	20 894.45

EFFECTIF

RUBRIQUES	PERSONNEL au 31/12/2021	PERSONNEL au 31/12/2020	Variation
Convention Collective Nationale de Travail des établissements et services pour personnes Inadaptées et Handicapées :			
* Annexe 2 : Personnel de direction, gestion et administration	104	96	8
* Annexe 3 : Personnel éducatif, pédagogique et social	268	248	20
* Annexe 4 : Personnel psychologique et paramédical	43	47	-4
* Annexe 5 : Personnel des services généraux	110	114	-4
* Annexe 6 : Personnel cadres	106	106	0
* Annexe 8 : Situation temporaire d'emploi	9	7	2
* Annexe 10 : Personnel des établissements pour adultes	174	175	-1
* Annexe 11 : Assistants Familiaux	2	2	0
Convention Collective Nationale des Psychiatres & Neuro-psychiatres travaillant dans les établissements et services pour personnes indaptées et handicapées :			
* Médecins psychiatres	10	11	-1
* Médecins généralistes	2	3	-1
Hors convention :			
* Contrats formation en alternance	22	23	-1
* Ouvriers en Entreprise Adaptée		0	0
Personnel de l'Education Nationale			
* Mis à disposition	19	20	-1
* Sous contrat simple	11	9	2
TOTAL EFFECTIF	880	861	19

VALORISATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Les contributions volontaires ont fait l'objet d'un enregistrement comptable. Elles sont comptabilisées au 31 décembre 2021 à hauteur de 1.499.613 Euros.

PERSONNEL :

Le Ministère de l'Education Nationale met à la disposition de l'ADEI, des personnels qu'il rémunère.

Au 31 Décembre 2021, l'effectif est de :

- 19 personnes mises à disposition,
- 11 personnes sous contrat simple.

Seules les indemnités de direction et de logement, les heures complémentaires, les indemnités différentielles et les charges y afférent sont à notre charge, soit 8.046 Euros.

Selon les dispositions de la Convention Collective Nationale de Travail des Etablissements et Services pour Personnes Inadaptées et Handicapées du 15 Mars 1966, le coût du personnel est estimé à 1.289.743 Euros.

Les contributions volontaires, inhérentes au personnel, s'élèvent à 1.281.697 Euros au 31 Décembre 2021.

BATIMENTS :

En vertu d'une convention en date du 05 Juillet 1972, la ville de La Rochelle loue à l'ADEI, pour un montant de 3.647 Euros par an, les bureaux du Centre Médico-Psycho-Pédagogique situés 34 Place de Verdun à La Rochelle.

Ce loyer est manifestement inférieur au prix du marché. Suivant l'indice de référence des loyers (+ 0.20 % en 2020), la valeur locative de l'immeuble loué à l'ADEI, est estimée à 44.842 Euros par an.

Au 31 Décembre 2021, le montant de la contribution volontaire s'élève à 41.916 Euros.

Par acte d'affectation du 02 mai 1995, actualisé en 2020, le département de la Charente-Maritime met à disposition de l'ADEI – IME et SESSAD de l'Océan, un ensemble immobilier situé au lieu-dit « Les Réaux » à Aytré. Cet ensemble a été valorisé à hauteur de 2.200.000 Euros. Un taux de rendement de 8 % a été appliqué, soit un montant de contribution volontaire au 31 décembre 2021 de 176.000 Euros.

Au 31 décembre 2021, le total des contributions volontaires, inhérentes aux bâtiments, s'élève à 217.916 Euros.

TABLEAU EXPLICATIF DU REPORT A NOUVEAU

NATURE DU REPORT A NOUVEAU	DEBITEUR	CREDITEUR
Résultat sous contrôle de tiers financeurs		
A l'exercice N (2018) Recyclage résultats années passées sur N+1 et suivants)		11 535
En attente d'affectation (à recycler sur N+1 suivants)		0
En attente de contrôle (notification comptes administratifs non reçus)		62 977
En attente d'affectation CPOM Conseil Départemental		384 650
Affectation au financement de mesures d'exploitation non econductible		2 269 092
Solde des comptes 115		**2 728 254**
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs		
Refusées par l'autorité de tarification	2 318 808	
Inopposables aux financeurs	0	
Solde des comptes 11591 (114)	**2 318 808**	
Dépenses non opposables aux financeurs		
Amortissements comptables excédentaires différés	100 739	
Dépenses pour congés payés	869 802	
Autres droits acquis par les salariés non provisionnés (art. R 314-45 du CASF)	1 444 165	
Solde des comptes 11592 (116)	**2 414 706**	
Report à nouveau (fonds propres)		
Hors activité médico-sociale		907 338
des activités médico-sociales hors gestion controlée		1 505 316
des activités médico-sociales sous gestion controlée		309 214
Gestions contrôlées : charges refusées par les financeurs		
Solde des comptes 110-119-11508		**2 721 868**
Total compte 11		**716 608**

TABLEAU EXPLICATIF DU RESULTAT DES COMPTES ADMINISTRATIFS A AFFECTER

DE L'EXERCICE N

NATURE DU RESULTAT	
Résultat comptables des comptes administratifs	*1 315 772*
Résultat Gestion Contrôlée	868 556
Résultat Gestion Libre	447 216
Résultat excédentaire des comptes administratifs	**1 315 772**

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT ADMINISTRATIF DE L'ASSOCIATION

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT 2021

ADEI	Proposé par l'Association
Dépenses	61 178 836.81 €
Dont Dépenses refusées au titre de l'article R.314-52	
Recettes	62 141 275.79 €
RESULTAT comptable de l'exercice	**962 438.98 €**
C/11501-11502 (*11510*) Reprise de résultat +/-	11 535.06 €
C/11503 (*11511*) Reprise sur excédent affecté au financement des mesures d'exploitation non reconductibles	341 798.25 €
C/11590 (11519) Report à nouveau déficitaire	- €
RESULTAT Administratif à affecter	**1 315 772.29 €**
Affectation en Report à nouveau	
C/11501-11502 (*11510*) Report à nouveau créditeur	- €
C/11501201 (*11510*) Excédent affecté à la réduction des charges d'exploitation	- €
C/11503 (*11511*) Excédent affecté au financement des mesures d'exploitation non reconductibles	340 247.72 €
C/115902 (*11519*) Report à nouveau déficitaire	- €
C/11508-1100-1105 (*110*) Report à nouveau Créditeur	586 291.24 €
C/11908-1190-1195 (*119*) Report à nouveau Debiteur	- 32 492.51 €
C/115921 (*116-1*) Amortissements comptables excédentaires différés	- 96 848.47 €
C/115922(*116-2*) Dépenses non opposables aux financeurs (congés payés)	- 14 515.72 €
C/15592300 *(116-320)* Dépenses non opposables aux financeurs (autres droits acquis par les salariés - IFC-)	- 48 689.59 €
C/11592310 (*116-321*) Dépenses non opposables aux financeurs (autres droits acquis par les salariés RTT)	- €
C/11592320 (*116-322*) Dépenses non opposables aux financeurs (autres droits acquis par les salariés CET)	- €
C/11592800 *(116-8)* Autres dépenses non opposables aux financeurs	- €
Affectation en Réserves	
C/106852 (*10682*) – Excédents affectés à l'investissement	- €
C/106855 (*10685*) – Excédents affectés en réserve de trésorerie (couverture du BFR)	- €
C/106856 (*10686*) – Excédents affectés en réserve de compensation des déficits	504 601.62 €
C/106856 (*10686*) – Excédents affectés en réserve de compensation des déficits -> 142	30 000.00 €
C/106856 (*10686*) – Reprise sur Réserve de compensation des déficits	- 848 190.74 €
C/106856 (*10686*) – Reprise sur Réserve de compensation des déficits (CA antérieurs)	- 149 314.02 €
C/106857 (*10687*) – Excédents affectés en réserve de compensation des charges d'amortissements	1 080 175.75 €
C/106857 (*10687*) – Reprise sur les réserves de compensation des charges d'amortissements	- 35 492.99 €
Total des Affectations	1 315 772.29 €

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT ADMINISTRATIF DE L'ASSOCIATION : GESTION CONTROLEE

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT 2021

ADEI	Proposé par l'Association
Dépenses	53 470 422.20 €
Dont Dépenses refusées au titre de l'article R.314-52	- €
Recettes	53 985 644.82 €
RESULTAT comptable de l'exercice	**515 222.62 €**
C/11501-11502 (*11510*) Reprise de résultat +/-	11 535.06 €
C/11503 (*11511*) Reprise sur excédent affecté au financement des mesures d'exploitation non reconductibles	341 798.25 €
C/11590 (11519) Report à nouveau déficitaire	- €
RESULTAT Administratif à affecter	**868 555.93 €**
Affectation en Report à nouveau	
C/11501-11502 (*11510*) Report à nouveau créditeur	- €
C/11501201 (*11510*) Excédent affecté à la réduction des charges d'exploitation	- €
C/11503 (*11511*) Excédent affecté au financement des mesures d'exploitation non reconductibles	340 247.72 €
C/115902 (*11519*) Report à nouveau déficitaire	- €
C/11508-1100-1105 (*110*) Report à nouveau Créditeur	103 774.85 €
C/11908-1190-1195 (*119*) Report à nouveau Debiteur	- €
C/115921 (*116-1*) Amortissements comptables excédentaires différés	- 96 848.47 €
C/115922(*116-2*) Dépenses non opposables aux financeurs (congés payés)	- 14 515.72 €
C/15592300 *(116-320)* Dépenses non opposables aux financeurs (autres droits acquis par les salariés - IFC-)	- 48 689.59 €
C/11592310 (*116-321*) Dépenses non opposables aux financeurs (autres droits acquis par les salariés RTT)	- €
C/11592320 (*116-322*) Dépenses non opposables aux financeurs (autres droits acquis par les salariés CET)	- €
C/11592800 *(116-8)* Autres dépenses non opposables aux financeurs	- €
Affectation en Réserves	
C/106852 (*10682*) – Excédents affectés à l'investissement	- €
C/106855 (*10685*) – Excédents affectés en réserve de trésorerie (couverture du BFR)	- €
C/106856 (*10686*) – Excédents affectés en réserve de compensation des déficits	504 601.62 €
C/106856 (*10686*) – Excédents affectés en réserve de compensation des déficits -> 142	30 000.00 €
C/106856 (*10686*) – Reprise sur Réserve de compensation des déficits	- 848 190.74 €
C/106856 (*10686*) – Reprise sur Réserve de compensation des déficits (CA antérieurs)	- 149 314.02 €
C/106857 (*10687*) – Excédents affectés en réserve de compensation des charges d'amortissements	1 080 175.75 €
C/106857 (*10687*) – Reprise sur les réserves de compensation des charges d'amortissements	- 32 685.47 €
Total des Affectations	868 555.93 €

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT ADMINISTRATIF DE L'ASSOCIATION : GESTION LIBRE

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT 2021

ADEI	Proposé par l'Association
Dépenses	7 708 414.61 €
Dont Dépenses refusées au titre de l'article R.314-52	- €
Recettes	8 155 630.97 €
RESULTAT comptable de l'exercice	**447 216.36 €**
C/11501-11502 (*11510*) Reprise de résultat +/-	- €
C/11503 (*11511*) Reprise sur excédent affecté au financement des mesures d'exploitation non reconductibles	- €
C/11590 (11519) Report à nouveau déficitaire	- €
RESULTAT Administratif à affecter	**447 216.36 €**
Affectation en Report à nouveau	
C/11501-11502 (*11510*) Report à nouveau créditeur	- €
C/11501201 (*11510*) Excédent affecté à la réduction des charges d'exploitation	- €
C/11503 (*11511*) Excédent affecté au financement des mesures d'exploitation non reconductibles	- €
C/115902 (*11519*) Report à nouveau déficitaire	- €
C/11508-1100-1105 (*110*) Report à nouveau Créditeur	482 516.39 €
C/11908-1190-1195 (*119*) Report à nouveau Debiteur	- 32 492.51 €
C/115921 (*116-1*) Amortissements comptables excédentaires différés	- €
C/115922(*116-2*) Dépenses non opposables aux financeurs (congés payés)	- €
C/15592300 *(116-320)* Dépenses non opposables aux financeurs (autres droits acquis par les salariés - IFC-)	- €
C/11592310 *(116-321)* Dépenses non opposables aux financeurs (autres droits acquis par les salariés RTT)	- €
C/11592320 *(116-322)* Dépenses non opposables aux financeurs (autres droits acquis par les salariés CET)	- €
C/11592800 *(116-8)* Autres dépenses non opposables aux financeurs	- €
Affectation en Réserves	
C/106852 (*10682*) – Excédents affectés à l'investissement	- €
C/106855 (*10685*) – Excédents affectés en réserve de trésorerie (couverture du BFR)	- €
C/106856 (*10686*) – Excédents affectés en réserve de compensation des déficits	- €
C/106856 (*10686*) – Excédents affectés en réserve de compensation des déficits -> 142	- €
C/106856 (*10686*) – Reprise sur Réserve de compensation des déficits	- €
C/106856 (*10686*) – Reprise sur Réserve de compensation des déficits (CA antérieurs)	- €
C/106857 (*10687*) – Excédents affectés en réserve de compensation des charges d'amortissements	- €
C/106857 (*10687*) – Reprise sur les réserves de compensation des charges d'amortissements	- 2 807.52 €
Total des Affectations	447 216.36 €